

DECEMBRE 2013

N°129

CHARTRES

Votre Ville



Joyeuses fêtes!

www.chartres.fr

INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES

Pour voter lors des scrutins de 2014 (municipales et européennes) les personnes doivent s'inscrire **au plus tard le 31 décembre**, les services seront ouverts aux heures habituelles.

L'inscription peut se faire à la mairie, par courrier ou par internet.

Par courrier ou à la mairie :
- fournir une **pièce d'identité** en cours

de validité (les ressortissants européens produiront leur carte d'identité ou passeport)
- **un justificatif de domicile** ou une attestation fiscale permettant de constater que la personne est inscrite au rôle des contributions directes depuis 5 ans.
- **Compléter le formulaire CERFA** ou par courrier si sans CERFA joindre un courrier de demande d'inscription.

Par internet : se rendre sur mon.service.public.fr et suivre la procédure indiquée ou, à partir du **site de la ville**, choisir l'onglet

Formalités administratives, puis **guide et démarches** ce qui renvoie à [Service public.fr](http://Service.public.fr) là choisir l'onglet **Papiers et citoyenneté**, puis **vie citoyenne** et accéder à mon.service.public.fr

Par ailleurs : les jeunes qui atteindront 18 ans la veille du scrutin et qui ont fait l'objet du recensement militaire figurent sur les listes des inscrits d'office adressées par L'INSEE. Le service des élections leur envoie un courrier pour s'assurer qu'ils sont toujours présents à Chartres.



Septembre 2014 : changement des rythmes scolaires

Le calendrier de la concertation

La Ville de Chartres mettra en place la réforme des rythmes scolaires décidée par décret du ministre de l'Éducation nationale.

Après délibération du Conseil Municipal, la municipalité a choisi de le faire non pas dès septembre 2013, mais à la rentrée 2014, pour organiser au mieux ce changement complexe à mettre en œuvre.

Première étape : le Conseil Municipal du 25 novembre a voté les nouveaux horaires.

Deuxième étape : le service « enseignement » envoie ces jours-ci un questionnaire détaillé aux parents concernés : ceux des élèves des écoles maternelles et élémentaires. Il s'agit de cerner au plus près leurs besoins et leurs demandes.

Les réponses seront collectées jusqu'au 13 décembre. Elles seront ensuite analysées, ce qui per-

mettra l'organisation du temps périscolaire.

Troisième étape : l'adjointe au Maire en charge de l'enseignement réunira ensuite les représentants élus des parents d'élèves pour les informer des résultats du questionnaire.

Quatrième étape : cette restitu-

tion sera ensuite publiée dans le numéro de « *Votre Ville* » à paraître au 1^{er} février 2014.

La Ville souhaite évidemment recueillir le maximum de réponses possible, et tient à attirer l'attention de tous les parents d'élèves concernés sur l'importance de bien répondre à ce questionnaire qui leur est envoyé.





Une fin d'année en fêtes

Tous les Chartrains espèrent que la trêve de Noël révélera encore une fois sa magie, précieuse par les temps qui courent.

La fête a déjà pris possession des rues, des commerces et des foyers chartrains. Comme chaque année, nous aimons cheminer le long des boulevards habillés de lumière, façon « *Champs Elysées* », en droite ligne vers le cœur de la cité et ses nombreuses animations.

Place des Epars, les amoureux du ski de fond trouveront leur bonheur autour d'un anneau sans fin. Chartres prendra des airs de village de montagne, et c'est toute l'ambiance du Cœur de ville qui se téléportera au pied des pistes !

Pour faire écho à son statut de « *ville lumière* », Chartres rayonnera au-delà des habitudes en proposant un programme de festivités variées, comme le calendrier de l'Avent, projeté chaque jour sur le portail royal de la cathédrale. Découvrez dans Votre Ville ce florilège complet, dans le centre ville comme dans les quartiers. Noël oblige, vos enfants auront à choisir parmi toutes les activités proposées par les maisons pour tous. Les plus grands iront d'un rendez-vous culturel à l'autre. Les enfants du Paradis ont pensé aux familles, l'exposition Dominique Martinet éclairera le musée des Beaux-arts, ... et beaucoup iront voir, entendre et applaudir Serge Lama et Nolwen Leroy à Chatrexpo. Concerts et conférences compléteront l'affiche.

La municipalité se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

» Actu

6

• Vos animations pour les fêtes de Noël



» Animations

11

• Une 11^e salle pour les Enfants du Paradis



CHARTRES Votre Ville

EN COUVERTURE :

Le Père-Noël devant le Théâtre de Chartres, boulevard Chasles.

Photo de Lucas Jacquemin.

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMERO 129
DÉCEMBRE 2013
HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

REDACTION
JACQUELINE BRENNER
STÉPHANE LEFEBVRE
MAXIME GUILLON

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
LUCAS JACQUEMIN
MAXIME GUILLON
SÉBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE FABREGUE

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine *Votre Ville* respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : www.chartres.fr

Information sur enquête publique

Dans le cadre du dossier de permis de construire n°280851200070 déposé par la SPL Chartres Aménagement pour la construction d'un parc des expositions, une enquête publique est organisée jusqu'au lundi 16 décembre 2013 inclus.

Un dossier et un registre sont à la disposition du public à l'Hôtel de Ville – rez-de-chaussée – service Administration générale, afin d'y consigner des observations aux jours et heures d'ouverture au public.

Monsieur Laffaille commissaire enquêteur, assurera des permanences dans ce même lieu, les samedi 7 décembre de 09h00 à 12h00 et lundi 16 décembre de 14h00 à 17h00.

» Finances

18

- Orientations budgétaires

» Sports

32

- Portrait d'Alain Boureaud, entraîneur de l'AB Chartres



» Culture

44

- Séverine Berger, nouvelle Conservatrice du Musée des Beaux-Arts



Hommage à Armand Rebiffé

Lundi 25 novembre, le Conseil municipal de Chartres a rendu hommage à Armand Rebiffé, récemment disparu, à l'âge de 94 ans.

Élu conseiller municipal en 1997, réélu en 1983, il est alors nommé premier adjoint de la municipalité de Chartres. Réélu en 1989, il garde la même délégation jusqu'en 1995.

La Ville présente ses condoléances à sa famille et à ses proches.





Du 18 au 28 décembre

Des animations par milliers

Spectacles, activités, déambulations de rue, ateliers et marchés... A Chartres, Noël sera célébré dans la fête, pour le bonheur des petits et des grands enfants. A noter cette année de nombreuses nouveautés... qui ne vous laisseront pas de glace...

La place des Epars transformée en décor montagnard. Il fallait y penser ! Cette année, c'est une piste de ski de fond qui investira le pavé, en pleine ville, pour les amateurs de sports alpins. C'est LA grande nouveauté des fêtes de fin d'année à Chartres. Mais avant de vous lancer sur vos skis, puis jusqu'au jour de Noël, faites le compte à rebours face au Portail royal de la Cathédrale et son calendrier de l'Avent à la mesure de Chartres... Tout en lumières !

Nous vous attendons plus nombreux que jamais pour fêter ensemble Noël, dans un centre ville à l'ambiance féérique. Les animations et spectacles que nous vous proposons sont pour la plupart gratuits et accessibles à tous. **Bonnes fêtes de fin d'année !**

Les animations de Noël

Piste de ski de fond

Tarif : 3 € pour les plus de 12 ans et 1 € pour les moins de 12 ans (accompagnés d'un adulte obligatoirement).

Durée : 20 minutes.

Pointure à partir du 26 (environ 3 ans)

- créneaux réservés aux groupes : les matinées entre le 23 et 28 décembre

- créneaux scolaires : journées des 19 et 20 décembre (gratuité écoles élémentaires chartraines)

Déambulations (entre la place des Epars, la place Marceau et le parvis royal)

Mercredi 18 décembre : fanfare de Noël entre 14h et 18h

Samedi 21 décembre : déambulation des échassiers lumineux entre 17h et 19h

Samedi 21 et mardi 24 décembre : le Père Noël et ses personnages (déambulation et réception à la maison du père Noël)

Lundi 23 décembre : les sapin-joux

Le Père Noël

Les 21 et 24 décembre entre 14h00 et 18h30

Le Père Noël et ses personnages musiciens déambuleront dans le centre-ville et s'entre-tiendront avec les familles dans la maison place des Epars.

La maison du Père Noël sera ouverte et accessible uniquement en présence du Père Noël. Sa boîte aux lettres sera accessible dès le 18 décembre...

Spectacles place Billard

Les samedi 21 et lundi 23 décembre

1^{re} partie : représentation d'un magicien (20 minutes) - 2^e partie : spectacle de vidéo mapping (20 minutes) - Gratuit

Sculpteur de glace

Samedi 21 décembre : démonstration, place des Epars

Lundi 23 décembre : démonstration de 14h30 à 17h30 et initiation pour les enfants de 14h à 17h. Atelier gratuit pour les enfants de 6 à 15 ans, sur réservation au 02 37 18 47 60

Activités Espace famille

Fabrication de décorations de Noël

Les 18, 21 et 26 décembre, sous chapiteau place des Epars vous pourrez, en famille, participer à des ateliers de fabrication de décorations de Noël.

- horaires : 13h30 - 17h00

- gratuit

- inscription sur réservation au 02 37 18 47 60 (mineurs accompagnés d'un adulte)

Christmas Zumba

Sur une proposition de l'association salsamba : des animations danses

Le calendrier de l'Avent

Celui-ci aura lieu du dimanche 1^{er} décembre au mardi 24 décembre 2013.

Chaque soir, une image différente sera projetée sur le portail royal de la cathédrale.



Programme de Noël

Du 18 au 28 décembre - Place des Epars

Piste de ski de fond	10h – 12h / 13h30 – 19h / Dimanche : 13h30 – 19h 24/12 : 10h – 12h / 13h30 – 17h30
Maison du Père Noël	Ouverte en présence du Père Noël les 21 et 24 décembre entre 15h et 18h30
Espace activité (chapiteau)	Les 18, 21 et 26/12 de 13h30 à 17h
Terrasse couverte (chapiteau)	Accessible du 18 au 28 décembre quand il n'y a pas d'activités dans le chapiteau

Le 18 décembre

Place des Epars	Activités autour de Noël à l'espace famille	13h30 – 17h
Centre Ville	Déambulation musicale	14h – 18h

Le 21 décembre

Place Billard	Le fabuleux Noël des lutins lucioles + Magicien Tolma	17h – 19h
Place des Epars	Déambulation du Père Noël	15h – 18h30
	Déambulation Les échassiers lumineux	17h – 19h
Centre Ville	Christmas Zumba (flash mob)	Après-midi
	Activités autour de Noël à l'espace famille	13h30 – 17h
	Sculpture de glace (démonstration)	14h30–17h30
	Stands associatifs, restauration	Journée

Le 23 décembre

Place Billard	Le fabuleux Noël des lutins lucioles + Magicien Tolma	17h – 19h
Place des Epars	Sculpture de glace (démonstration + initiation)	14h – 17h30
	Stands UNICEF, restaurations	Journée
Centre Ville	Déambulation des sapinoux	15h – 18h

Le 24 décembre

Place des Epars	Stands UNICEF, restauration	Journée
Centre Ville	Déambulation du Père Noël	Enfants
	Déambulation musicale	14h-17h

Le 26 décembre

Place des Epars	Activités autour de Noël à l'espace famille	13h30 – 17h
------------------------	---	-------------



Vos marchés en décembre

• **Le marché de la place Billard** est maintenu les samedis matins des 21, 28 décembre 2013 et 4 janvier 2014.

• **Le marché alimentaire de Beaulieu** est maintenu les dimanches matins des 22, 29 décembre 2013 et 5 janvier 2014.

• **Marchés supplémentaires Place Billard :** Marché alimentaire les mardis matins des 24 et 31 décembre.

• **Brocantes de la place Billard :** Les dimanches 22 décembre (brocante de Noël) et 29 décembre.

• **Suppression des marchés :** Les mercredis matins des 25 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2014 sur la place Billard et à Beaulieu.



Des décorations... lumineuses !

Depuis la mi-octobre, la Ville a déployé guirlandes et décorations festives dans les rues, les arbres et de nombreuses places chartraines. Mais derrière ces lumières, il faut comprendre le travail dans l'ombre...

Les décors actuels sont installés à Chartres depuis deux ans. La Ville a pour habitude de renouveler les traversées de rues tous les trois ans...

Le contrat lumière comprend la location des décors en traversées de rues (15 décors lumineux de type «*entrée de ville*» et 92 décors lumineux simples) mais aussi l'achat dit de consommables (guirlandes B22, guirlandes à leds...). Une économie financière de l'ordre de 10% a été réalisée par les services de la Ville car le stockage est effectué sur place depuis deux ans.

La pose des illuminations débute en général à la mi-octobre. Ce contrat fait partie du contrat de gestion globale de l'éclairage public passé avec CITEOS.

L'entreprise CITEOS doit ainsi :

- effectuer la pose de 107 décors en traversées de rues,
- équiper 80 arbres en illumination de type «*Champs Elysée*»,

- poser environ 2 km de guirlandes B22 et 1 km de guirlandes leds dans différents endroits de la Ville.

Cette opération mobilise sur le terrain deux équipes de deux techniciens avec camions nacelles de l'entreprise à temps plein. Et ce, tout en assurant les différentes missions qui lui sont attribuées en éclairage public dans le cadre du contrat.

Au cours des deux dernières années, la Ville a effectué le renouvellement des guirlandes B22 à incandescence par des B22 à leds permettant ainsi de diviser les consommations par trois sur chaque site.

Ainsi, les sites place des Halles, place Morard, place Drouaise, place Saint-Pierre, Beaulieu et Morard sont passés à la technologie leds.

Les illuminations «*Champs Elysées*» ont maintenant 4 ans d'existence. En conséquence, il est nécessaire, par précaution, de



procéder à un renouvellement des guirlandes d'environ un tiers par an et selon les besoins (intempéries).

De plus un stock pour l'effet gouttes d'eau (Satilight givré B22) est constitué afin de se prémunir contre toutes pannes (environ 20 unités par an).

La Ville de Chartres a officiellement appuyé sur l'interrupteur le 22 novembre dernier, pour allumer un décor de Noël digne d'une ville de lumière...



La Courtille ouvre la saison !

Début novembre, les graffeurs de l'association Dirty Arts ont apposé leurs styles sur la palissade installée boulevard de la Courtille. Un décor réalisé à la bombe, qui raconte Chartres, capitale de la lumière et du parfum. Un préambule à la deuxième édition de l'opération *Boulevard du Graff*, qui débutera le 7 décembre pour trois week-ends de performances artistiques en live !

Mission accomplie pour les graffeurs de l'association Dirty Arts ! La palissade installée sur le boulevard de la Courtille, pour camoufler une zone en devenir, est désormais maquillée aux couleurs de la ville telle qu'ils la conçoivent. Chartres, capitale de la lumière et du parfum, Chartres et ses multiples facettes, représentée sur une palissade de 27m de long sur 2m de haut. Entre rêve et réalité, la cathédrale, la place Billard et le monument à la mémoire de Jean Moulin se côtoient pour un ensemble poétique, prélude à la deuxième édition du *Boulevard du Graff*.

Fort du succès de la première édition, le collectif de graffeurs va cette année investir le boulevard Chasles pour un nouveau défi artistique, réalisé sur trois week-ends sous les regards des passants... un cadre *légal* qui leur donne enfin tous les moyens de

s'exprimer... Ils relèvent à nouveau le défi avec enthousiasme.

Vladimir Robinet-Slansky, président de l'association, est impatient de relever ce nouveau défi qu'il veut encore plus ambitieux que l'an passé : *« Pour cette 2^e édition du Boulevard du Graff, nous voulons capter davantage l'attention, proposer une vraie diversité artistique parmi les dix-neuf toiles que nous aurons à couvrir. Nous sommes d'ailleurs plus nombreux cette année. Onze graffeurs parmi lesquels des invités venus de Paris, de Bretagne et d'Avignon. Il y aura ainsi quasiment une toile par artiste alors que l'année dernière j'avais pour ma part réalisé quatre toiles. Une vraie chance pour les graffeurs de notre association, qui avaient vraiment envie de participer à cette opération, mais aussi une valeur ajoutée certaine en termes de diversité. Je pense bien sûr à la vente aux enchères des toiles, qui permettra à l'association de se constituer de nouveaux fonds pour vivre et multiplier ses actions ».*



Depuis son lancement l'année dernière, l'association Dirty Arts dispense des cours au collège Jean Monnet à Luisant et intervient dans des structures socio éducatives ainsi que dans de nombreuses manifestations culturelles. Une association qui a de beaux jours devant elle...

Le Boulevard du Graff
Les 7, 14, 15, 21 et 22 décembre 2013 sur le boulevard Chasles.

Cinéma

Une 11^e salle pour les Enfants du Paradis

Judith Reynaud, directrice du Cinéma, revient sur un succès qui nécessite l'aménagement de salles supplémentaires aux *Enfants du Paradis*. Un projet aujourd'hui possible grâce à la libération du terrain mitoyen au cinéma. Judith Reynaud espère ainsi proposer une couverture plus large des sorties cinématographiques et redonner à l'art et essai toute sa dimension dans la programmation.



Judith Reynaud

Votre Ville : Vous rentrez dans votre 7^e année d'exercice... Quel bilan dressez-vous à ce jour ?

Judith Reynaud : Nous stabilisons les entrées autour de 450 000 par an, ce qui est très bien dans un contexte national plutôt en baisse. En effet, les cinémas ont enregistré cette année une baisse de 6% en moyenne. A Chartres, nous avons plutôt bien résisté car nous enregistrons une baisse de seulement 3%. On se maintient plutôt bien. Nous sortons quasiment tous les films qui sont produits. Le succès du mo-

ment, *Gravity*, marche très bien. Du côté français, *Neuf mois ferme* affiche aussi de bons résultats dans notre salle.

VV : Face à ce succès vous avez probablement amélioré l'offre que vous proposez à vos spectateurs ?

JR : Cette année nous avons repeint le hall d'entrée avec des couleurs plus chaudes : framboise, jaune et orange. L'année prochaine nous allons l'éclairer davantage. Ces ajustements se font à l'usage. Nous sommes

très à l'écoute et attentifs à notre clientèle afin d'améliorer sans cesse son confort avant, pendant et après la projection des films. Nous avons par exemple fait une nouvelle zone d'attente dans la partie haute du cinéma. Au lieu que le contrôle se fasse en caisse, le vaste espace en proximité des premières salles est aujourd'hui utilisé pour les spectateurs qui attendent leur projection. Nous avons d'ailleurs investi dans un nouveau plasma visible de cet endroit où toutes les infos concernant les séances à venir sont renseignées. Au premier trimestre, les bornes d'accès rapide proposeront également la recharge des cartes en direct depuis la borne, un gain de temps qui va dans le sens des souhaits formulés par nos spectateurs.

V.V. : Et en ce qui concerne l'offre technique et la qualité du cinéma que vous proposez ?

J.R. : Nous venons de terminer l'équipement en numérique des dix salles. La dernière vient juste d'être achevée. La grande salle, n°2 (306 places,) a aussi été équipée en 3D passif. C'est à dire que nous avons changé l'écran pour qu'il soit totalement adapté à la projection de films en 3D. Les spectateurs ont leurs propres lunettes, qu'ils ne payent que 2,30€ lors du premier film visionné en 3D. Avant c'était 2,50€ pour la

location de lunettes actives (à restituer en fin de film). Quand les gens reviennent pour un film en 3D cela ne leur coûte que 1€ de plus ! La salle n°8 (140 places) est elle aussi équipée. Ainsi, lorsque le film commence à baisser en fréquentation, on le passe dans la petite salle. Le matériel a beaucoup évolué, aujourd'hui c'est beaucoup plus abordable. Toutes les salles sont aujourd'hui en numérique et les copies 35mm avec pellicule sont conservées pour des films anciens ou institutionnels qui n'ont pas été numérisés. Donc nous avons encore quatre-salles équipées en 35mm. Nous venons d'ailleurs de faire don d'un de ces projecteurs 35mm à la Cinémathèque française, à Paris. Il partira prochainement. Autre nouveauté : la projection de concerts (Muse, Coldplay) ou de spectacles comique (Florence Foresti)... Un vrai succès !



« La 11^e salle redonnera toute sa place à l'art et essai »
Judith Reynaud

V.V. : Cette 11^e salle que vous annoncez, une réelle nécessité ?

J.R. : Nous projetons quasiment tous les films qui sortent sur le marché du cinéma mais nous commençons à manquer de salles. Aujourd'hui, alors que nous avons choisi de privilégier l'art et essai dans notre offre culturelle, on se rend compte qu'il n'a pas toute sa place parce qu'il doit souvent s'effacer devant des films plus grand public et qui font davantage d'entrées. Nous devons parfois faire ce sacrifice à contre cœur. C'est un peu le combat de David contre Goliath. L'art et essai se retrouve bien souvent à des horaires moins attractifs alors que c'est un de nos grands engagements dans notre programma-

tion, pour faire découvrir un cinéma différent. Cela évite aussi que les cinéphiles « pointus » aillent à Paris pour avoir des propositions de ce type.

Récemment, nous avons eu l'opportunité de pouvoir nous agrandir ! Le terrain à droite du cinéma, auparavant occupé par une maison, s'est retrouvé vacant. On ne pouvait pas passer à côté d'une telle chance.

C'est à cet emplacement que nous allons réaliser la 11^e salle des enfants du Paradis !

C'est un espace complètement mitoyen au cinéma, dans la continuité de circulation avec les salles existantes. Elle sera située au -1, à côté de l'actuelle salle 6 (salle dédiée au Bolchoï et à l'opéra). Au dessus de cette salle, en rez-de-chaussée, il y aura un espace commercial de 94m², dédié à la restauration, pour compléter l'offre proposée par le restaurant japonais de l'autre côté. Les étages seront occupés par des bureaux.

Avec cette 11^e salle, nous allons pouvoir prendre encore plus de films à l'affiche et ne pas passer à côté de succès inattendus comme *127 heures*, un film qui était sorti en très peu de copies et qui a pourtant fait un carton... Nous ne voulons plus faire ce genre de sacrifices dans notre programmation, pour que les Chartrains aient une proposition large et la plus complète possible.

« Les réductions parking fonctionnent très bien puisque ce sont près de 50.000 tickets qui nous sont donnés en caisse pour avoir une réduction de 50% sur le stationnement en souterrain. Ainsi les gens économisent 2,20€ sur le stationnement, ce qui correspond environ à 2h30 de cinéma. Nous le rappelons car c'est un vrai avantage proposé aux clients ». (Judith Reynaud)

CCAS de Chartres

Les aînés de la commune ne sont pas oubliés

Noël est souvent un moment de partage, de retrouvailles, mais il arrive aussi que des personnes, souvent âgées, se retrouvent seules. Ce n'est pas le cas à Chartres. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose des animations pour que tous les Chartrains puissent profiter des fêtes de fin d'année. Repas, goûters, gala de Noël, ateliers, sorties. Revue de détails.

« Certaines activités proposées sont essentiellement réservées aux usagers du CCAS, sauf pour les activités du service Animation qui s'adressent à tous », précise Marie-Pierre Leterrier, responsable de la direction des Personnes âgées au CCAS.

Agenda des festivités :

Repas de Noël :

- le 20 décembre : dans les foyers-restaurants et pour les usagers du portage de repas à domicile.

Goûters de Noël :

- le 16 décembre : interclubs à la Maison Pour Tous du Pont Neuf.
- le 18 décembre à l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et à la résidence Marcel Gaujard.
- le 27 décembre à la résidence Silvia Monfort.

Le service « animation-séniors » organise :

- le 3 décembre un repas de fin d'année. Toute personne retraitée chartreuse peut s'y inscrire.
- le 19 décembre un gala de Noël avec Annie Cordy à Chartreexpo. Tout Chartrain de plus de 65 ans peut y assister.

La résidence Silvia Monfort propose :

- les 4, 9 et 18 décembre, un atelier décoration de Noël.

- le 10 décembre, une sortie spéciale « achats de Noël ».
- le 11 décembre, une sortie à la jardinerie du Bois Paris.
- le 31 décembre, une soirée de la Saint-Sylvestre.

A l'EHPAD Marcel Gaujard :

- le 3 décembre : participation des résidents au gala de l'association d'animation troisième âge du centre hospitalier de Chartres (ATACH) à Chartreexpo.
- le 23 décembre : apéritif dînatoire.

A la résidence Marcel Gaujard :

- le 20 décembre : apéritif dînatoire.

A l'EHPAD et à la résidence-Marcel Gaujard :

- le 16 décembre : film et conférence sur la traversée des États-Unis à vélo.
- le 18 décembre : théâtre.

Départ à la montagne pour Eliane Boireau, 81 ans



« Avant Noël, je pars une semaine avec ma fille en Savoie rejoindre mes cinq petits-enfants et mes cinq arrière-petits-enfants. Je suis heureuse d'être parmi eux. On se retrouve tous dans un chalet que nous louons. C'est un rituel depuis que j'habite à la résidence Silvia Monfort. La montagne, ça ressourçe ! Je fais de grandes promenades dans la neige. Je prends le télésiège pour aller boire un thé en haut de la montagne. La vue est magnifique. Les illuminations de la station de la Toussuire, les chiens de traîneaux, la descente aux flambeaux, c'est magique au moment des fêtes ! Je passe le jour de Noël chez mon fils à côté de Thivars ».

Madeleine Laurent, 93 ans, reste pour la résidence Silvia Monfort.



Elle a vu le jour à l'Hôtel de l'Écu rue du Grand-Faubourg. Madeleine Laurent réside à Silvia Monfort depuis 10 ans. « La boucle est bouclée. J'ai retrouvé mon quartier d'enfance ». Mariée durant 7 ans, cette femme dynamique et coquette, sans enfant, n'a plus de famille à Chartres. Sa sœur habitant Grenoble, elle s'y rend deux mois durant l'été. « J'ai des cousins, mais on s'est perdus de vue. Je n'aime pas la période des fêtes. Je suis seule. Je reste à la résidence où je participe aux repas de fin d'année les 20 et 31 décembre. Le jour de Noël, je m'offre un petit repas sympa avec du foie gras dans mon appartement et je regarde la télévision ».

UDAF

La médaille de la Famille, une distinction honorifique

Chaque année, la médaille de la Famille, créée en 1920, est remise à des familles euréliennes. Les personnes concernées ont jusqu'à la fin de l'année pour déposer une demande.

Eric Mongillon, directeur de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) d'Eure-et-Loir nous en dit plus sur les modalités et le fonctionnement du dispositif, modifié en 2013.



Eric Mongillon

Votre Ville : Eric Mongillon, que symbolise la médaille de la Famille et à qui s'adresse-t-elle ?

Eric Mongillon : La médaille de la Famille est une distinction honorifique de l'Etat. Elle est décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites et leur témoigner la reconnaissance de la nation.

Depuis la modification du décret en mai dernier, les personnes pouvant obtenir cette distinction sont les mères ou les pères de famille élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans. Ces personnes ont manifesté dans l'exercice de leur autorité parentale une

attention et un effort constants pour assumer leur rôle de parents dans les meilleures conditions matérielles et morales.

VV : Comment y prétendre ?

EM : Il suffit de compléter un simple formulaire national que l'on peut retirer en mairie ou auprès de l'UDAF. Les demandes de médailles peuvent être faites par les intéressés eux-mêmes, leur famille ou le maire de leur commune.

VV : Comment se déroule l'instruction de la demande ?

EM : Les personnes concernées ont jusqu'à la fin décembre de chaque année pour déposer leur demande complète en mairie. Le maire, après avoir émis un avis, envoie le dossier à l'UDAF qui coordonne les enquêtes pour l'attribution de la médaille et assure le secrétariat. Chaque demandeur reçoit une personne à son domicile afin d'avoir une vision globale de la situation familiale. Chaque dossier est ensuite étudié. L'attribution définitive est validée par le Préfet du département.

VV : Ensuite, la décision ?

EM : Chaque demandeur est informé de la décision par l'UDAF.

Le Maire peut alors remettre de manière officielle la médaille de la Famille.

Cette année, une cérémonie a eu lieu le 30 novembre au Palais de l'Elysée : une famille avec 8 enfants vivant dans les alentours de Maintenon a eu l'honneur de se voir remettre cette distinction par le Président de la République.

Les dossiers de demandes sont disponibles :

- par internet, sur le site www.service-public.fr (formulaire Cerfa n°65-0020)
- auprès des mairies
- à l'UDAF, sur simple demande à Alexandra Touchard, tél. : 02 37 88 32 57 ou à touchard@udaf28.fr.



médaille de la famille

Vacances de Noël dans les Maisons Pour Tous

De nombreuses activités attendent les jeunes !



Du lundi 23 au vendredi 27 décembre, les jeunes de 12 à 17 ans feront leur choix parmi un éventail d'activités culturelles, sportives et de loisirs. Les Maisons Pour Tous leur ouvrent leurs portes.

Maison Pour Tous de Rechèvres/Bel-Air

52 rue Huysmans
Tél. 02 37 23 40 66

Lundi 23 décembre

Matin : activités manuelles, décoration des secteurs
Après midi : tournoi de hand

Mardi 24 décembre

Matin : patinoire
Après midi : multisports

Jeudi 26 décembre

Matin : théâtre
Après midi : bowling

Vendredi 27 décembre

Matin : cuisine
Après midi : goûter de fin de centre

Jeudi 26 décembre

Matin : jeux vidéo
Après-midi : tournoi de jeux de société

Vendredi 27 décembre

Matin : décorations de Noël à Paris. Depuis plus de 50 ans, les célèbres grandes enseignes parisiennes du boulevard Haussmann offrent durant les fêtes de Noël un spectacle de vitrines unique à ne manquer sous aucun prétexte !

Après-midi : Charléty sur neige : skier à Paris, ça vous dit ? C'est possible au stade Charléty : une véritable station de ski y sera installée :

piste de ski de descente, piste de ski de fond et pistes de luges, parcours en raquette, construction d'igloo, toboggans, patinage sur glace synthétique, consoles de jeux Wii, jeux virtuels axés sur la neige et la glisse.

Maison Pour Tous des Hauts-de-Chartres/Saint-Chéron

5 rue des Hauts-de-Chartres
Tél. 02 37 23 40 70
ou 06 09 31 18 65

« Projet aéronautique »

Lundi 23 décembre

Matin : accueil (ping pong,

Maison Pour Tous de la Madeleine

Mail Jehan-de-Dunois
Tél. 02 37 88 45 00

Lundi 23 décembre

Matin : accueil (jeux de société, billard,...)
Après-midi : tournoi de futsal et atelier danse

Mardi 24 décembre

Matin : patinoire
Après-midi : activités sportives aux choix



baby foot, billard...)
Après-midi : foot en salle

Mardi 24 décembre
Matin : patinoire l'Odyssée
Après-midi : bowling

Judi 26 décembre
Matin : quizz sur le projet
Après-midi : montage d'un planeur

Vendredi 27 décembre
Atelier cuisine et bilan des vacances

Maison Pour Tous de Beaulieu

2 place de Beaulieu
Tél. 02 37 23 40 69

Lundi 23 décembre
Matin : visite des minoteries Viron
Après-midi : trampoline/tchoukball

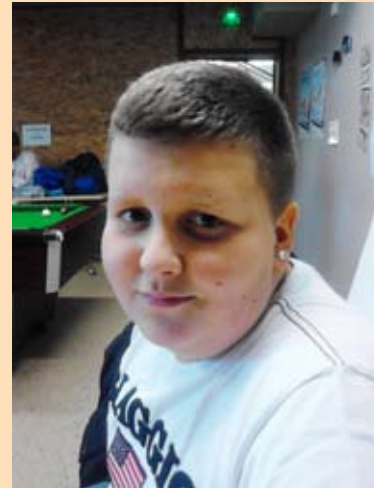
Mardi 24 décembre
Matin : hockey sur glace
Après-midi : bowling

Judi 26 décembre
Journée glisse
De 12h à 22h : sports d'hiver au stade Charléty à Paris
Marché de Noël à Paris (Champs-Élysées)

Vendredi 27 décembre
Atelier cuisine à la Maison du Saumon
Après-midi : cinéma/goûter

Excusif secteur jeunes

Vendredi 20 décembre de 20h à 22h30 :
Soirée spéciale uniquement réservée aux jeunes inscrits au Centre de loisirs : présentation du programme des activités de Noël : « Vidéo pop-corn ». collation.



Corentin Guerrier, 14 ans

habitant du quartier de Rechèvres

Votre Ville : Depuis combien de temps fréquentes-tu ta MPT ?

Corentin Guerrier : Je viens à Bel-Air depuis trois ans et à Rechèvres depuis que c'est ouvert, tous les jours pendant les vacances et les mercredis et vendredis quand il y a l'école.

VV : Quel est ton meilleur souvenir ?

CG : J'ai adoré le *benji ejection* à Cergy-Pontoise (95). Nous étions attachés à des élastiques dans les arbres. J'ai fait cinq tours. C'était génial. Mais plus généralement, j'aime faire la cuisine au centre avec les autres jeunes de mon âge (macarons...)

VV : Qu'est-ce que tu aimerais refaire ?

CG : J'aimerais refaire du karting. J'ai aussi hâte de refaire des nocturnes le vendredi soir.

Prévention sida
Du 2 au 6 décembre, le BIJ vous propose un espace infos et prévention sur le sida.
Accueil libre, anonyme et gratuit.
Rendez-vous
au Bureau Information Jeunesse
Place de la Cathédrale - 28000 Chartres
Tel: 02.37.23.42.32 - Bij28@ville-chartres.fr
www.chartres.fr rubrique "votre mairie"

Retrouvez toutes les animations du BIJ sur chartres.fr/votremairie



Conseil municipal

Orientations budgétaires

Le Conseil Municipal de novembre a débattu, comme de coutume, des orientations budgétaires pour l'année suivante, ici 2014. Les priorités de la municipalité restent les mêmes : baisse des taux des impôts locaux, investissements élevés, maîtrise des dépenses de fonctionnement et de la capacité de la Ville de Chartres à rembourser sa dette.

«*Notre équipe veut continuer à baisser les taux des impôts locaux des Chartrains, comme chaque année depuis 2001*», a annoncé au Conseil l'adjoint aux finances de la Ville de Chartres.

Celui-ci a dessiné devant tous les élus le paysage financier et fiscal qui se présentera à Chartres comme aux autres collectivités locales l'année prochaine : baisse annoncée durable des dotations budgétaires de l'Etat, soit 400 000 euros de recettes en moins pour Chartres en 2014.

De plus, et sans augmentation des effectifs, les nouvelles décisions nationales concernant la fonction publique territoriale auront pour conséquence majeure d'augmenter de 600 000 euros les dépenses

de personnel.

Ce coût supplémentaire d'un million d'euros obligera évidemment à poursuivre et à renforcer la recherche d'économies de gestion. Pour autant, la Ville veut continuer à investir massivement. Ainsi le Plan pluriannuel prévoit plus de 23 millions d'euros l'année prochaine.

Les priorités : la suite de la transformation de Beaulieu, le Pôle Gare et les autres grands équipements programmés. L'autre priorité c'est l'aménagement de la ville au quotidien, dans les rues des quartiers, les caméras de vidéo-protection, la propreté de la ville, etc...

En matière de maîtrise de la dette, le seul emprunt structuré

chartrain présentant des risques éventuels a été renégocié il y a quelques semaines. Pour le reste, et si elle cessait d'investir, la Ville mettrait un peu plus de sept ans à rembourser sa dette, un ratio jugé satisfaisant par les spécialistes des finances publiques.

D'ailleurs, le Conseil Municipal a entendu la lecture de la synthèse du tout récent rapport de la Chambre Régionale des Comptes du Centre, sur la gestion de la Ville de Chartres entre 2008 et 2012. Nous publions ci-contre le texte intégral de cette synthèse .

Synthèse des observations, rédigée par la Cour



Chambre régionale des comptes
du Centre

La situation financière de la commune de Chartres ne présente pas de risques majeurs. Les évolutions favorables des dépenses et recettes de fonctionnement, dont le niveau est supérieur à celui des collectivités de la même strate, résultent d'une maîtrise des postes de dépenses budgétaires les plus importants, et notamment des charges de personnel. Associées à la dynamique des bases de la fiscalité locale, elles permettent à la commune de respecter ses engagements en matière de baisse des taux sans remettre en cause ses équilibres budgétaires.

En matière d'investissement, la collectivité a assuré un niveau élevé de réalisation de dépenses d'équipement et conforme à ses engagements, au prix cependant d'un accroissement de sa dette.

L'encours de la dette ne présente pas de risques particuliers, à l'exception d'un emprunt indexé sur un taux de change euro/franc suisse, dont la collectivité a anticipé le risque de dégradation en obtenant sa sécurisation par l'application d'un taux fixe à 4,95% jusqu'en 2020.

La prospective financière pour la période 2013 à 2014, établie par les services de la commune sur la base d'un programme pluriannuel d'investissement, conclut au possible maintien des grands équilibres budgétaires, malgré un volume très élevé de dépenses d'équipement lié à la réalisation rapide du projet de pôle administratif. Un tel programme, qui nécessitera un nouvel alourdissement du poids de la dette communale, impliquera qu'une attention toute particulière soit portée au maintien d'un bon niveau d'épargne de gestion.

Les relations de la commune avec ses sociétés (SEML et SPLA) ont fait apparaître un chevauchement de compétence d'aménagement dans l'objet social de la SPLA Chartres Aménagement et de la SEM Chartres Développements Immobiliers, toutefois non constaté dans les activités effectives des deux sociétés, et une difficulté passée d'articulation entre l'actionnariat de la SEM d'une part et la répartition des compétences entre la Ville et l'agglomération, d'autre part.

Immobilier

Petit-déjeuner de découverte du Clos Notre-Dame

L'ancien site de l'institution Notre-Dame, rue des Lisses, est fermé depuis 2007. A deux pas du portail nord de la cathédrale, avec vue sur l'archange, il comprend des bâtiments du 16^e au 19^e siècle et une cour intérieure... Destiné à être converti en logements, ce site prestigieux va entamer dès ce mois-ci les travaux qui vont le transformer en ensemble résidentiel. La SEM Chartres Développement Immobiliers a présenté le programme en novembre à l'occasion d'un petit-déjeuner découverte, en présence de l'architecte, des entreprises en charge des travaux et de plusieurs futurs propriétaires.



Situation actuelle



Vue d'architecte

A l'intérieur de la cour, on remarque surtout les façades 19^e s. de l'ancienne école, typique des écoles « Jules Ferry » : façade polychrome et ornements en briques, marquise. Quand on tourne la tête vers la cathédrale, un corps de bâtiment 16^e s. marque la limite du terrain sur la rue du Cardinal-Pie.

Chartres Développement immobiliers souhaite tirer le meilleur de ce patrimoine exceptionnel. Frédéric Cordier, l'archi-

tecte mandaté, a travaillé dans ce sens. Ses propositions allient une rénovation et une valorisation de l'ancien, avec des traitements en cohérence sur chaque époque de bâti, en même temps que la création dans la cour, à l'emplacement des anciens préaux et remises, d'un ensemble moderne complémentaire inspiré des maisons de ville médiévales.

Les 51 logements, du T2 au T5, proposeront des surfaces de 60 à 108 m², en cohérence avec les volumes existants et notamment les

belles hauteurs sous plafond.

Loin d'être anecdotique, ce programme intègre toutes les références du secteur sauvegardé et des évolutions qu'il est appelé à connaître. Un aménagement qui va vivre en fonction, notamment, d'un déplacement de la maison d'arrêt et du palais de justice. A terme, le quartier devrait connaître résidentialisation et piétonnisation... de quoi aider un bâti hors norme à reprendre sa place dans la ville.



Le site concerné

Nouveaux accords pour le Pôle Gare

Le Pôle Gare prévoit la création, sur l'emprise technique SNCF au nord de la gare de Chartres, d'un pôle multimodal et de son parking souterrain, ainsi que d'un équipement culturel et sportif. Question : que deviennent le centre d'action sociale et l'accueil de loisirs SNCF qui y ont leurs locaux ? La Ville de Chartres et la SNCF ont formalisé en novembre une convention de relogement.

Si tous les partenaires du Pôle Gare sont d'accord sur les futurs équipements qui prendront place sur l'emprise technique SNCF au nord des voies, libérer les terrains s'avère extrêmement compliqué. Cette emprise est un véritable Mikado : difficile de toucher à quoi que ce soit sans impacter autre chose, tellement les infrastructures, les réseaux, les services... se sont mêlés, en-

tremelés, enchevêtrés au fil des décennies. Et pourtant, il faut y arriver.

De ce casse-tête, et après l'accord le mois dernier sur le financement des études de déplacement des réseaux, la SNCF et la Ville sortent une seconde baguette : celle du relogement temporaire des établissements culturels et sociaux de la SNCF. Le centre d'action sociale, la bibliothèque, les locaux des associations de cheminots et le centre de loisirs de la SNCF sont jusqu'à présent hébergés dans des bâtiments anciens et des bungalows sur ces terrains. Par cohérence, tous ces services trouveront à terme, avec l'achèvement du Pôle Gare, leur place dans de

nouveaux locaux à proximité de la gare. En attendant, et pour la durée des travaux, la Ville leur met à disposition deux bâtiments qui vont être réaménagés pour répondre à leurs besoins.

Les trois premiers services disposeront ainsi de l'ancienne agence immobilière Valin, place Pierre-Sémard. Le centre de loisirs, quant à lui, emménagera dans l'un des bâtiments annexes du collège Jeanne-d'Arc, rue du Bourgneuf. Les installations se feront respectivement mi 2014 et début 2015. Particulièrement longues, on peut dire que les négociations ont été en proportion avec la durée de ce relogement : un provisoire parti pour trois à cinq années..



Murielle Menouer, directrice du management RH de la SNCF et Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, entourés de Gérard Bousteau, secrétaire du Comité d'établissement SNCF, Daniel Guéret, adjoint au maire en charge du Pôle Gare, et Jacques Bouffard, responsable territorial TER 28, SNCF, parties prenantes des négociations.

Associations

CAUE 28 : un phare sur l'urbanisme

Le CAUE 28 semble avoir été posé rue du Grand-Faubourg à Chartres. Sa façade entièrement vitrée offre une ambiance moderne et « design » qui tient à la fois de l'agence d'architecture et de la galerie d'art. En y entrant, vous allez bien au-delà : le CAUE 28 est une porte grande ouverte sur le vaste monde de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement.



Façade du CAUE 28 rue du Grand-Faubourg

Prononcez : « cé-a-u-eu »

A la tête d'une équipe de cinq personnes, Laurence Cahuzac, directrice du CAUE 28, a le sens de l'accueil. De fait c'est sa mission. « Les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement associent des professionnels de ces trois disciplines, avec des compétences en documentation et en animation : nous sommes là pour donner et produire de l'information, faire connaître, diffuser et conseiller toute personne ou collectivité qui s'intéresse à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages. »

Votre CAUE et vous

« L'architecture a une dimension concrète qui la rend relativement grand public. A ce sujet, nous sommes sollicités non seulement par des amateurs d'architecture, mais aussi par des candidats à la construction qui souhaitent de l'information sur les techniques, la compréhension des réglementations de construction ou d'implantation, des conseils sur les premières esquisses de leur future maison ... ou des avis plus globaux sur un projet personnel. Nous exerçons là notre rôle de conseil sans faire de la maîtrise d'œuvre, ni de l'ins-



Laurence Cahuzac

truction de droit du sol. Nous avons vocation à être consultés en amont de la concrétisation d'un projet, plus qu'«en pompier» quand des problèmes de permis de construire commencent à se profiler... ». Tous les lundis, dans nos locaux, nous avons mis en place les «permanences conseil», où chaque candidat à la construction peut gratuitement rencontrer un architecte-conseiller pour son projet.

L'urbanisme, l'organisation du territoire, le développement durable... sont en revanche des domaines qui paraissent plus théoriques et sont moins facilement perçus par le grand public. Ce sont pourtant des sujets passionnants qui nous concernent tous, et sur le long terme qui plus est. Aussi, pourquoi ne pas essayer de savoir de quoi il s'agit et comment tout cela se met en place ? Sur ces sujets, les CAUE ont su développer un indéniable savoir-faire en matière de vulgarisation. «Nous avons développé un véritable centre documentaire, soit, mais nous nous tournons aussi vers nos publics à travers des expositions, des rencontres, des conférences-débats, des ateliers pour les scolaires... Nous programmons aussi des découvertes thématiques, comme la journée «Souriez, vous êtes scotés», qui a rassemblé une centaine de personnes en janvier dernier, ou encore la semaine «Agricultures et paysages».

Pour les pros et les collectivités aussi

Passerelles entre les acteurs du cadre de vie, les CAUE interviennent également comme ressources et conseil pour les collectivités, les institutions et les professionnels eux-mêmes, allant jusqu'à exercer des missions de formation. «Dans le conseil d'administration, notre collège d'élus, de professionnels et de personnes compétentes nous permet d'avoir un regard partagé sur tous les aspects

d'un programme d'actions voté chaque année. Au-delà, nos réseaux et partenaires (union régionale et fédération nationale des CAUE, directions régionales de l'État en matières de culture, d'environnement, de patrimoine, Conseil général...) nous garantissent d'être en phase avec les questionnements actuels, les réglementations. Les textes sur la décentralisation, les lois sur le développement durable... sont des facteurs qui font évoluer en quasi-permanence les normes du bâtiment, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire mais aussi la société toute entière.»

Infos pratiques

L'accès aux ressources du CAUE est gratuit, sur place comme sur internet (documentations on line). L'adhésion (31 € par an pour un particulier) permet en outre de recevoir automatiquement les invitations, les nouvelles plaquettes et publications.

CAUE 28, 87, rue du Grand-Faubourg à Chartres, tél. 02 37 21 21 31.

Ouvert du lundi au jeudi (9h-13h et 14h-18h) et le vendredi (9h-13h et 14h-17h).

www.caue28.org

Les CAUE sont des structures associatives créées dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977, qui déclare l'architecture d'intérêt public et la nécessité pour tous d'y avoir accès. Mis en place à l'initiative des conseils généraux, les CAUE sont financés par une partie de la taxe sur l'aménagement. Ils sont présidés par un élu local, leur conseil d'administration s'équilibre entre représentants de l'État, des collectivités locales et des différentes professions compétentes dans le domaine. Leurs actions procèdent d'un service au public, et sont en cela accessibles gratuitement.

Actu

Guide de l'architecture du 20^e s. en Eure-et-Loir



S'il est de qualité, le patrimoine vit : avec le temps, il peut évoluer dans sa forme et sa fonction. A travers ce guide, le CAUE 28 présente une quarantaine de bâtiments remarquables, urbains ou ruraux d'Eure-et-Loir, qui ont «échappé» au classement patrimonial. En quoi sont-ils remarquables, comment se sont-ils inscrits dans le temps ?

Editions CAUE28 avec la participation de Bénédicte Chalju, historienne de l'architecture du 20^e s., et en partenariat avec la DRAC Centre. 80p. 10 €.

Exposition

Le lancement du Guide s'accompagne d'une exposition photographique. La plasticienne Anne-Sophie Emard affiche sa vision du patrimoine du 20^e siècle : **un regard onirique empreint de références cinématographiques.**

Du 5 décembre 2013
au 7 mars 2014.

Travaux d'aménagement

19 000 m² de voirie réhabilités en 2013

Les travaux d'entretien de la rue des Réservoirs –réfection des tapis et des places de stationnement- sont terminés. Le programme d'entretien annuel des voiries de la ville s'achève. Zoom.



Rue du Faubourg -Guillaume

« Depuis le mois de novembre, des travaux sont réalisés sur la rue Gabriel-Péri entre la rue du 14 Juillet et la rue du Général de Boissieu, sur la rue Chauveau-Lagarde, entre la rue Gabriel-Péri et la place Jeanne d'Arc, et sur la rue Collin-d'Harleville entre la rue Famin et la place Jean Moulin », mentionne Elisabeth Barrault, adjointe à l'aménagement et aux travaux.

Au total, 19 000 m² de voirie ont été réhabilités en 2013.

Les travaux engagés dépendent de l'état de vétusté de la chaussée et des conditions de circulation. « Les services ont fait un recensement des voiries de la ville et de leur état. L'enveloppe budgétaire de 1,4 millions d'euros, engagée pour les travaux en 2013, a permis de réaliser des travaux de reconstruction et de réhabilitation sur 14 voiries, dans le but d'améliorer la vie quotidienne des habitants et la qualité de l'espace public », ajoute l'adjointe. De gros travaux d'assainissement ont été entrepris ruelle du Grand-Sentier et rue du Clos-vert en financement individualisé.

Nids de poule

Des travaux d'entretien courants, comme la reprise de nids-de-poule par méthode traditionnelle

et la reprise d'enrobé bi-couche, ont été menés dans les quartiers Saint-Chéron et Bel-Air/Hauts-Saumons. Une méthode novatrice de bouchage de nids-de-poule et de réfection des fissures par la réalisation d'enrobé projeté a été testée avec succès sur une dizaine de voiries dont l'avenue Jean-Mermoz.

Une concertation préalable avec les différents concessionnaires est engagée avant chaque intervention. « Cela permet de limiter de risque d'intervention sur une voirie neuve et de regrouper les différentes interventions pour limiter les gênes vis à vis des riverains ». Sur chaque voirie traitée, le service de l'eau et de l'assainissement de Chartres Métropole intervient pour remplacer et remettre à la bonne hauteur les regards d'assainissement sur la voie, et participer à l'amélioration des conditions de circulation.

La régie signalisation de la direction du Centre Technique Municipal de la Ville de Chartres procède à des marquages au sol réglementaires suite à la réalisation de la couche de roulement.

« La réalisation des travaux de réfection des voiries est nécessaire malgré la gêne occasionnée aux ri-

verains des rues concernées. A la demande des riverains, on a retravaillé le stationnement rue des Réservoirs. La Ville essaie de répondre au mieux aux demandes des riverains et les services de la Ville essaient au maximum de limiter les désagréments », souligne Elisabeth Barrault.

Des agents municipaux et des entreprises sont présents sur les différents chantiers au quotidien pour répondre aux questions des habitants.



Rue au Lait

Le saviez-vous ?

Il existe 140 km de voirie sur la ville, soit 280 km de trottoirs !

14 voiries réhabilitées en 2013 :

- Rue du Faubourg-Guillaume (trottoirs + voirie)
- Rue Gynemer (trottoirs + voirie)
- Rue du Clos-du-four (voirie)
- Rue Muret (voirie)
- Rue de la Solidarité (voirie)
- Rue Gabriel-Péri (voirie)
- Rue Chauveau-Lagarde (voirie)
- Rue des Réservoirs (voirie)
- Rue Chanzy (voirie)
- Rue Collin-d'Harleville (voirie)
- Allée du Languedoc (voirie)
- Allée du Dauphiné (voirie)
- Rue Pétion (voirie)
- Rue au Lait (voirie)

Embellissement de la ville

Le blason de la Ville orne le coffret de la porte Saint-Michel

L'armoire électrique de la place de la porte Saint-Michel est la première à revêtir sa parure : les armoiries de la Ville.

La Ville de Chartres a eu l'idée de faire réaliser des décors en trompe-l'œil sur les 21 coffrets électriques de l'éclairage public installés sur le domaine public dans l'hyper centre. Une manière originale de mieux les intégrer dans l'environnement en leur donnant une dimension historique.

Ca y est ! Le coffret électrique de la place de la porte Saint-Michel est habillé du blason de la Ville de Chartres depuis peu.

Hélène Charrier, peintre décoratrice de la société *Vingt-et-un siècles* d'Épernon, a été retenue par la Ville pour décorer les 21 armoires d'éclairage public. L'artiste a préalablement effectué des



Hélène Charrier, décore le coffret électrique de la place de la porte Saint Michel



Le blason de la Ville figure désormais sur l'armoire de la place de la porte Saint Michel.

recherches historiques, iconographiques, thématiques et d'archives. Elle a proposé pour cette armoire deux techniques : un travail à la poudre de bronze appelé bronzine, fréquemment utilisée au XIX^e siècle pour dorer les encadrements des miroirs à moindre coût, ou un travail à la feuille de cuivre. « *Le travail au cuivre a été retenu : il donne un aspect plus chatoyant et plus qualitatif une fois stabilisé via la pose d'un vernis à l'huile et avant le travail de moulure en trompe-l'œil. Cette technique permet aussi de mieux stabiliser son aspect* », précise Elisabeth Barrault, adjointe à l'aménagement et aux travaux.

Avant la mise en décor, la société

Isorex a préparé le support selon les directives de la société *Vingt-et-un siècles*. Un travail d'équipe réalisé sous l'égide de la Ville et de l'architecte des Bâtiments de France.

Le recensement des installations dans le centre ville a été effectué en accord avec la société Citéos, ErDF, GrDF, Orange et La Poste.

Décors programmés sur quatre autres coffrets

- Boulevard Chasles, place des Epars : **le général Marceau**
- Rue Serpente : **la fontaine**
- Rue des Bouchers : **le théâtre**
- Rue Henri IV, à l'angle de la rue du Cardinal-Pie : **Henri IV.**

Vélo GrDF

Du pep's à vélo avec GrDF



Melvil de Saint-Léger et Marielle Maisons reçoivent leurs vélos des mains d'Hervé de Chalony, directeur régional de GrDF. Les deux engins, équipés par la boutique Conord, sont dûment munis des dispositifs de sécurité : sonnette, feux, catadioptres.

Fin septembre avait lieu une soirée ciné-vélo sous la halle Billard : films et cadeaux pour promouvoir le plaisir du vélo et... la sécurité. GrDF, partenaire de l'opération, a officiellement remis, le 4 novembre, les deux vélos qui étaient à gagner. Mais au fait, quel est le rapport entre GrDF (Gaz réseaux Distribution de France) et la politique cyclable de Chartres ?

GrDF développe avec ses clients et les collectivités locales une politique baptisée «PEPS» pour «proximité, esprit d'entreprendre, plaisir et sécurité». Ce sont ces mêmes valeurs qui motivent depuis 2009 l'action de GrDF en faveur de la sécurité routière pour les cyclistes.

Cette année-là, elle signe un partenariat national avec la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) qui se concrétise, depuis, par le soutien d'actions pédagogiques, notamment vers les jeunes générations. Dernièrement,

en 2013, vingt écoles de cyclo-tourisme nouvellement ouvertes se sont vu remettre par GrDF 70 kits de sécurité. Ces kits permettent de créer des parcours d'apprentissage de la sécurité à vélo : panneaux routiers, cônes et autres dispositifs de balisage, configurables à loisir. Les enfants bénéficient ainsi d'un support qui les forme à l'autonomie et les sensibilise à la sécurité routière.

En même temps, en 2009, GrDF s'est engagé à soutenir la politique cyclable du vélo à Chartres. La société a ainsi financé la construction de l'abri-vélo place Pierre-Sémard, et fournit des

équipements de visibilité (dos-sards, brassards...).

Avec l'appui de ce partenariat, la Ville développe sa politique cyclable aussi bien à travers les aménagements nécessaires (création et raccordements de voies cyclables, structures d'accueil des cyclistes...) que via sa promotion comme moyen de transport ou loisir. La prévention se développe elle aussi de façon permanente : le plaisir du vélo passe par la sécurité des cyclistes, sans négliger celle des autres usagers de la voirie : piétons et automobilistes.



www.chartres.fr

Associations, faites-vous connaître !

Chartres.fr intègre une plateforme dédiée aux associations. Après l'inscription de votre association à «*l'espace association*» (voir l'encadré bleu, «*connexion - Inscrivez-vous maintenant*») vous pourrez à l'intérieur de votre espace, créer une fiche annuaire (publiée dans l'annuaire globale des associations en page d'accueil) mais également publier tous les événements que vous animez pendant l'année. (l'agenda des associations est dans l'onglet juste à côté de l'agenda en page d'accueil). Les actualités recensées pourront ensuite être distribuées dans les «*news*» des profils Facebook et Twitter de la Ville.

Comment créer votre espace association ?

Pour créer votre espace association, cliquez sur l'intitulé «*Inscrivez-vous maintenant*» en page d'accueil de Chartres.fr, puis sur «*Association*» situé dans l'encadré à droite de votre écran. Un formulaire apparaît. Dans ce formulaire, on vous demande entre autres votre courrier électronique et un mot de passe. **Attention, c'est avec ce courrier électronique et ce mot de passe que vous pourrez ensuite vous connecter sur votre espace. Retenez-bien ces deux mentions.**



Attention:

- L'espace association n'est pas visible de l'internaute. Il vous est réservé. C'est de cette plateforme que vous pourrez créer votre fiche annuaire et vos événements.
- Retenez votre adresse électronique et votre mot de passe. Ils vous permettront de vous connecter sur votre espace.

• Vous pouvez modifier votre espace association à tous moments en cliquant sur «*Gérer mes informations*» dans l'encadré à gauche de votre écran.

• Cliquez sur «*Ouvrir ce compte*». Après validation de l'administrateur du site, votre espace est bien créé.

Comment s'inscrire à l'annuaire des associations ?



Pour que les informations pratiques (nom, téléphone, email, texte de présentation...) de votre association puissent être visibles des internautes chartreains, il faut créer une fiche annuaire.

Pour cela, cliquez à gauche de votre écran sur «*Inscription à l'annuaire*». Un formulaire apparaît alors. Ici on vous demande entre autres la catégorie (sport, musique, danse...), le nom de l'association, le nom et prénom du responsable, l'adresse, l'e-mail et le logo de l'association.

Attention:

- N'oubliez pas que cette fiche sera visible par tous les Chartreains.
- Relisez-vous avant d'enregistrer pour éviter les fautes.

• N'inscrivez pas votre association avec un nom qui commence par «*association*»... vous seriez noyés parmi tant d'autres. Par exemple si votre activité est de la boxe, inscrivez «*Boxe: ...*» puis le nom de votre association.

• Les photos ne doivent pas dépasser les 300 ko. Plus lourdes, elles ralentiraient l'ensemble du site internet.

• Si vous avez fait une erreur, ou si vous souhaitez réactualiser votre fiche annuaire, cliquez de nouveau sur «*Inscription à l'annuaire*».

• Cliquez enfin sur enregistrer. Après validation de l'administrateur du site, votre fiche association sera créée.

Comment créer un événement ?

Pour créer un événement, cliquez sur l'onglet à gauche de l'écran « *Création d'un événement* ». Un formulaire apparaît. Ici, on vous demande un titre d'événement, un sous-titre (généralement la date de début et de fin de l'événement, voir les horaires si ce n'est pas trop long), un texte, une catégorie, les dates de début et de fin, le lieu et l'adresse.

Attention :

- N'oubliez pas que l'événement est visible par tous les internautes.

- Relisez-vous pour corriger d'éventuelles fautes avant d'ajouter l'événement. Au contraire de la fiche annuaire, vous ne pourrez pas corriger une fois l'événement ajouté.

- Choisissez avec précaution votre titre pour qu'il soit le plus parlant possible. Privilégiez les titres courts.

- Les photos ne doivent pas dépasser les 300 ko. Plus lourdes, elles ralentiraient l'ensemble du site internet.

- Si votre événement ne dure qu'une journée, vous devez quand même préciser la date de début et de fin. Il vous suffit donc d'ajouter comme date de fin, la même que la date de début.



- Cliquez enfin sur « *Ajouter l'évènement* ». Après validation de l'administrateur, votre événement sera créé.

Quelques trucs simples pour être vus

- Développez vos sigles et n'inscrivez pas votre association avec un nom qui commence par « *association* »... vous seriez noyés parmi tant d'autres. Par exemple si votre activité est de la boxe, inscrivez « *Boxe : ...* » puis le nom de votre association.

- Décrivez brièvement quelle est votre activité.

- N'oubliez pas de choisir votre domaine d'action. Mentionnez et mettez à jour vos coordonnées (mail et tél.) pour être joints, si possible votre page ou votre site Internet.

- Alimentez l'actualité de votre association : ce sera autant de visibilité qui lui sera donnée.



Pour toute information sur la plateforme associative :
webmaster@ville-chartres.fr

Airsoft

La campagne de Beauce



Vous aimiez jouer aux cow-boys et aux indiens ? Il en reste quelque chose tapis au plus profond de vous ? Vous pourriez essayer l'airsoft. Évidemment, votre indien aura perdu des plumes : l'ambiance affiche sans pudeur sa parenté avec les guerres ou les guérillas modernes. Bye-bye la bonne vieille conquête de l'Ouest, place à la campagne de Beauce !

Si vous les croisez, n'ayez pas (trop) peur. Ces rambos de la LMR sont de grands enfants et savent s'amuser sans nuire à leurs voisins.

La LMR, c'est cette association qui pratique et promeut l'airsoft à Chartres. Quid de l'air-soft ? c'est un jeu grandeur nature repo-

sant sur un principe de conquête. Il se pratique avec des armes à feu factices (billes de plastique tirées par air comprimé). Si le panel des « jouets » est impressionnant, rassemblant pistolets, carabines, fusils, fusils-mitrailleurs et même... grenades, le principe du jeu est simple et presque unique.

Non. Le but du jeu n'est pas de tuer le plus de participants, il s'agit d'une course au fanion. Une équipe plante son drapeau et le défend contre une équipe assaillante. Évidemment, il arrive que vous deviez vous montrer convaincant pour défendre votre intérêt... Assaillant ou défenseur, vous pouvez aussi opter pour le rôle d'un médecin...

Côté bobos ? Tout va bien, merci. Les seules protections imposées sont celles des yeux : lunettes ou masque. Le reste est optionnel et a pour utilité de contribuer à une ambiance et à une efficacité de jeu. Avec une portée de 40 à 60m, certaines armes sont intimidantes mais... encore faut-il viser juste ! A plus faible distance, une bille

ne vous fera pas plus d'effet qu'un pincement.

Au final, c'est un loisir qui combine nature et action, avec une dose, il est vrai, d'adrénaline. Ah... n'oublions pas le fair-play !

La LMR organise des parties d'airsoft tous les dimanches après-midi, quelques campagnes particulièrement élaborées quelques fois par an.

Inscription à l'association :
Contact : auprès de Full Air Soft,
12, bis rue du Général Patton, du
mardi au samedi de 9h30 à 12h et
de 14h à 19h. Tél. 02 37 36 60 48



Voltige indoor

Le Chartrain Hugo Chapus termine à la 3^e place



Hugo Chapus lors du concours national de voltige indoor (F3P)

Le dimanche 10 novembre dernier, le concours national de voltige indoor (F3P) organisé à la halle Jean-Cochet, a vu le Chartrain Hugo Chapus monter à la 3^e place dans la catégorie «nationale», derrière Thomas Foliguet (2^e) et Jeffrey Durochat (1^{er}). Il a également signé une belle performance dans le concours de vol en musique en décrochant la 4^e place. Avec 28 points au classe-

ment général de la catégorie nationale, Hugo Chapus talonne le 2^e, Kevin Troadec (29 points), mais reste loin du premier, Jeffrey Durochat (44 points).

Le jeune pilote a commencé l'aéromodélisme à 10 ans. Propulsé hors de la catégorie promotion, il gagne la 5^e place nationale au concours de Malesherbes en mars 2013. Avec cette 3^e place, Hugo confirme sa montée en puissance cette année.

Qu'est ce que le F3P (la voltige indoor) ?



Né au début des années 2000, quand les technologies de la miniaturisation ont été suffisamment poussées, le F3P se joue sur le terrain des poids plumes. Si les avions font 80 à 90 cm d'envergure, ils pèsent moins de 100 g. La performance F3P est dans le détail. Académique par nature, le concours indoor se déroule en deux catégories : les figures imposées, notées pour la précision de leurs réalisations, et le vol en musique qui enchaîne les figures libres. Sur ces deux voies, les pilotes progressent des catégories «Promotion» à «Nationale», voire «Internationale» pour les cadors.



Thomas Foliguet (2^e), Jeffrey Durochat (1^{er}) et Hugo Chapus (3^e)

Entraîneur de l'équipe de basket féminin



Alain Boureaud

Originaire de Châteauroux, dans le Berry, Alain Boureaud a posé ses valises en 2012 à Chartres pour entraîner l'équipe féminine de basket, l'Avenir Basket Chartres. Pour sa première année en poste, Alain Boureaud a marqué les esprits, puisque l'AB Chartres a réussi la montée en Ligue 2 pour la première fois de son histoire. À la porte du plus haut niveau, le Berrichon nous raconte son parcours.

Votre Ville : Quel a été votre parcours dans le milieu du basket ?

Alain Boureaud : J'ai été très longtemps conseiller technique en région Centre. J'ai principalement entraîné pour la fédération française de basket, en encadrant des pôles espoirs. (Pôle

espoir: équipes qui permettent la détection des jeunes talents NDLR). J'ai eu les pôles espoirs de Bourges, de Mont-de-Marsan et d'Amiens. Parallèlement, j'ai entraîné Châteauroux, à la Berrichonne de Châteauroux, en N1B à l'époque, l'équivalent de la Ligue 2 maintenant.

VV: Vous avez également été dans le staff de l'équipe de France.

AB : J'ai eu la chance de participer à diverses compétitions pendant 8 ans environ, aux côtés d'Alain Jardel, l'ancien entraîneur de l'équipe de France féminine. Il m'avait appelé dans son staff, pour des missions « d'espionnage » des équipes adverses, et puis en 2006, en tant qu'assistant.

VV : Vous avez participé au championnat du monde de 2006 au Brésil. Qu'en avez-vous retiré ?

AB : Ça m'a permis d'être confronté à des baskets différents. Chaque pays a une culture et elle

se retrouve à travers le sport. Les asiatiques ne pratiquent pas le basket comme nous, les Africains non plus. C'était très enrichissant.

VV: Comment êtes-vous devenu entraîneur de basket féminin ?

AB : J'ai une formation d'instituteur. Transmettre des choses, je l'avais en moi. Mais le basket n'était pas prévu, puisque je n'ai pas de passé dans ce sport. J'ai commencé à jouer et à entraîner en même temps, à 19 ans.

La 1^{re} équipe que j'ai entraînée, c'est celle de mon lycée. À l'époque, j'écrivais des piges sur le basket à la Nouvelle République du Centre-Ouest. La prof d'EPS étant tombée malade, des filles que je connaissais m'ont demandé: « est-ce que tu veux nous entraîner ? ». C'était parti ! J'ai entraîné ensuite quelques équipes de garçons et c'est vrai qu'il y a une différence dans l'approche. Chez les filles on se reconnaît plus dans l'aspect collectif des choses. Un seul garçon peut faire la pluie et

le beau temps dans une équipe. Chez les filles c'est plus difficile. Il y a des stars, mais ce sera au-travers du collectif. Peu de joueuses peuvent dominer athlétiquement. Par exemple, très peu de joueuses peuvent smasher. Cet aspect là rend le collectif plus important.

VV : Qu'est-ce qui vous a plu dans ce sport ?

AB : Mon intérêt est venu petit à petit, avec la volonté de vouloir enseigner quelque chose. Ce qui m'a plu dans le basket, c'est l'aspect stratégique. C'est un jeu d'échecs. C'est un des sports collectifs où il y a le moins de gens sur l'un des plus petits terrains. L'aspect statistiques aussi est important dans notre sport. Le basket a été l'un des pionniers de ce point de vue.

VV : En 2012 vous arrivez à Chartres. Qu'est-ce qui vous a motivé dans le projet de l'AB ?

AB : Construire un projet, le mener, l'amplifier même, ça me tient à coeur. Le discours du président Guisembert m'avait intéressé. L'équipe était en milieu de tableau de Nationale 1 et il fallait qu'on puisse monter en Ligue 2 dans les 3 ans. On a été un petit peu plus vite que prévu (l'AB Chartres est monté en Ligue 2

dès la 1^{re} année de poste d'Alain Boureaud NDLR). On va peut-être prendre un petit peu plus de temps sur la 2^e phase (monter en Ligue féminine NDLR). Chartres - je parle de la ville - a la possibilité d'avoir une équipe pro de premier plan, au niveau féminin.

« Mon rêve ? Remplir la future grande salle près du pôle gare avec tout le public chartrain derrière nous, et pourquoi pas, pour un match de coupe d'Europe »
Alain Boureaud

VV : Existe-t-il une recette Boureaud ?

AB : Non, il y a une méthode que j'ai apprise avec mes expériences et au contact de différents entraîneurs. Je passe pour quelqu'un d'assez rigoureux et j'exige beaucoup de mes joueuses. C'est par le travail, par la répétition, qu'on arrive à avoir ce résultat. Ensuite, il faut créer la bonne alchimie, mettre les bonnes personnes aux bonnes places.

VV : Vos filles jouent également au basket ?

AB : Oui, j'ai deux filles qui jouent au basket. Mon épouse est également entraîneur dans un petit club en Eure-et-Loir. La famille vit avec le basket. On n'avait pas prédisposé nos filles pour aller vers le basket, mais elles l'ont voulu. Le sport, dans notre famille, a autant d'importance que les autres matières.

VV : Vos meilleurs souvenirs sportifs ?

AB : C'est bien sûr la 5^e place du championnat du monde au Brésil en 2006, avec une équipe de France qui était, cette année là, l'une des 1^{res} sur le plan européen avec la Russie. Ça reste un très grand souvenir, avec une bonne alchimie entre les membres du staff. Autrement, c'est quand les gens que l'on a formés reviennent vers vous plusieurs années après, vous présentent leur famille, et vous montrent qu'elles ont aussi réussi dans la vie. C'est aussi important que de réussir dans le sport.

VV : Un rêve d'entraîneur ?

AB : Remplir la future grande salle près du Pôle Gare avec tout le public chartrain derrière nous, et pourquoi pas, pour un match de coupe d'Europe.



Jardinage

Comment hiverner vos plantes de jardin



Les jours et les températures diminuent. Les plantes de nos jardins nous ont ravis tout l'été par leur présence et leurs belles couleurs. L'hiver, elles réclament des soins particuliers.

Il faut donc se préparer à hiverner certaines plantes qui ne sont pas adaptées aux rigueurs de l'hiver en les protégeant des excès d'humidité,

du vent, de la neige et des frimas.

Commençons notre périple dans le jardin par les dahlias et autres plantes à bulbes (glâieuls, bégonias tubéreux, cannas...) :

- Vous arrachez les plantes à l'aide d'une fourche bêche pour ne pas abîmer les racines tubérisées.
- Éliminez le surplus de terre et les parties abîmées qui pourraient nuire à la bonne conservation.

• Ensuite, vous déposez les plantes, tête en haut, dans des caisses ajourées sans les tasser pour permettre une circulation d'air favorable limitant le développement des pourritures.

• Et vous entreposez vos caisses dans un local sec, aéré, sans lumière et hors gel (mais non chauffé).

Nous poursuivons par les plantes frileuses qui ont besoin d'être protégées jusqu'au printemps prochain :

les fuchsias, arums, bananier Basjoo...

- Vous coupez les plantes au ras du sol.
- Et vous mettez en place un paillis aéré (paille, feuilles, sciure ou broyas...), afin de protéger les racines pérennes de la plante. Il est aussi possible de mettre par dessus une protection type pot qui maintient le paillis en place et la plante au sec.

Pour les arbres et arbustes gélifs se trouvant en pleine terre (camélia, mimosa...), ou pour les troncs (stipes) des palmiers, il convient de :

- Protéger le tronc avec un manchon ou un voile d'hivernage. Le manchon peut être fait à partir d'une mousse pour tuyau de



chauffage ou d'eau potable pour les petits sujets, et pour les plus gros sujets, à l'aide d'un paillage horticoles.

- Ensuite, vous mettez un voile d'hivernage sur l'ensemble de la partie aérienne afin de protéger le sujet du froid. Pour des essences plus sensibles, doubler



le voile d'hivernage et pour des sujets plus petits, créer une armature de forme pyramidale à l'aide de tasseaux et d'un morceau de voile d'hivernage ou d'un film plastique. Mais dans ce cas, il faut aménager une ouverture sur la partie haute pour permettre un échange gazeux (éviter toute condensation liée à la respiration de la plante).

- Puis vous mettez un paillage au pied pour protéger le système racinaire.



Une fois toutes ces plantes protégées, il reste à s'occuper des plantes en pot vivant

à l'extérieur toute la période estivale (daturas, géraniums, solanum...).

- Vous les rentrez dès que la température descend en dessous de 10°C. Pour certaines plantes, il ne faut pas hésiter à réduire sévèrement le feuillage.
- L'emplacement pour les conserver dépend de la plante. Ainsi les cactées sont stockées dans un lieu lumineux, sec et frais (maintenir une très légère humidité). A l'identique, les plantes méditerranéennes et les agrumes sont disposées dans un local frais et aéré avec de la lumière, mais l'arrosage doit être maintenu. Il faut aussi griffer le sol pour donner un sol aéré (soin nécessaire toute l'année).
- Certaines plantes n'ont pas besoin d'être rentrées, toutefois, il est nécessaire de retirer les coupelles ou de mettre une cale pour surélever le pot afin d'éviter l'éclatement de celui-ci en cas de gelées.

N'oubliez pas que vos plantes d'intérieur auront, elles aussi, besoin de soins durant ces longs mois d'hiver...



L'Office de Tourisme de Chartres lance un espace dédié aux professionnels locaux sur son site www.chartres-tourisme.com



Accompagner les acteurs locaux

L'Office de Tourisme de Chartres accompagne et conseille près de 200 acteurs du paysage économique local. Il se devait donc de leur dédier un espace sur son site internet www.chartres-tourisme.com. Ainsi, depuis septembre dernier, l'Office de Tourisme de Chartres met à la disposition de ses partenaires, mais plus globalement de l'ensemble des restaurateurs, hôteliers, commerçants ou encore prestataires de services locaux, la rubrique «*espace partenaires*».

lui proposer une veille sur différents thèmes (le numérique, des conseils pour accueillir le visiteur, les actualités de l'Office de Tourisme...). Et si certains sujets ne sont pas encore traités, l'internaute a la possibilité de soumettre des propositions !

Cet espace est considéré comme un véritable centre de ressources accessible à tous les professionnels de Chartres et des environs qui souhaiteraient travailler et communiquer aux côtés de l'Office de Tourisme de Chartres.

Alors, un seul conseil pour les professionnels : [cliquez sur <http://www.chartres-tourisme.com/fr/espace-partenaires>](http://www.chartres-tourisme.com/fr/espace-partenaires) et faites-le régulièrement, car cette mine d'informations s'étoffera tout au long de l'année !

Idée cadeau pour les fêtes de fin d'année



Optez pour l'originalité et la délicatesse d'Autrica, le parfum par Chartres !

Laissez-vous enivrer par son départ vert et tonique, qui évoque le dynamisme et la modernité de la ville, puis son cœur floral, délicatement rosé, rappelant la beauté et l'élégance de la cité.

Autrica – flacon de 50ml - eau de parfum pour femme. En vente à l'Office de Tourisme au prix de 42 €.

A vos agendas !

Les Rendez-vous de la Maison du Saumon

Conférence

- « Noël d'ici et d'ailleurs » par Véronique Domagalski, guide-conférencière
le samedi 14 décembre à 14h30.

Nouveauté ! Atelier conte pour les enfants :

- « Raconte-moi l'histoire de Noël » par Véronique Domagalski, guide-conférencière
le samedi 21 décembre à 14h30.

Rendez-vous gourmands

à la Maison du Saumon par Pierre Fournier – L'Îlot Délices

- *Atelier pour adultes* «*Bûche de Noël*» le samedi 7 décembre à A 10h30 et 14h30 (complet)
- *Ateliers pour enfants ! Session «Petit financier»*
Le mercredi 11 décembre à 14h30.

En partenariat avec Chérie FM
Pour les groupes, des ateliers privés peuvent être organisés.



Pour l'ensemble de nos rendez-vous, inscriptions
au 02 37 18 26 26!
www.chartres-tourisme.com



Ce QR Code est à flasher avec votre smartphone. Il renvoie directement vers le site Internet de l'Office de Tourisme !



Vers une dynamique commune de promotion de la destination

Des questions les plus basiques (comment est organisé l'Office de Tourisme ?), aux interrogations plus pointues (label Tourisme & Handicap, taxe de séjour...), la rubrique «*espace partenaires*» s'efforce d'éclairer l'internaute professionnel et de

Chartres International

Le lycée Jehan de Beauce à Ravenne (Italie)



Les élèves de première Bac MVA en visite dans des entreprises automobiles de Ravenne.

Dans le cadre des échanges réguliers entre les lycées de Chartres et nos villes jumelles, la classe de 1^{re} bac MVA (bac professionnel Maintenance de Véhicules Automobiles) s'est rendue à Ravenne du 13 au 18 octobre dernier.

Ces 24 lycéens étaient encadrés par leurs enseignants Gwennola Langlais, Rachel Philippe et Benoît Lapeyre. Ce déplacement s'inscrit dans le programme TransEurope de la région Centre qui permet aux lycéens de découvrir des pays de

l'Union Européenne.

Ce voyage d'étude avait pour objectif principal la visite d'entreprises liées à la mécanique. La région de Ravenne est spécialisée dans l'automobile. Les jeunes ont donc découvert le savoir-faire des entreprises Maserati, Lamborghini, Ferrari et Pagani. Ils ont aussi apprécié les bonnes pratiques de la société Pancar, spécialisée dans la maintenance industrielle.

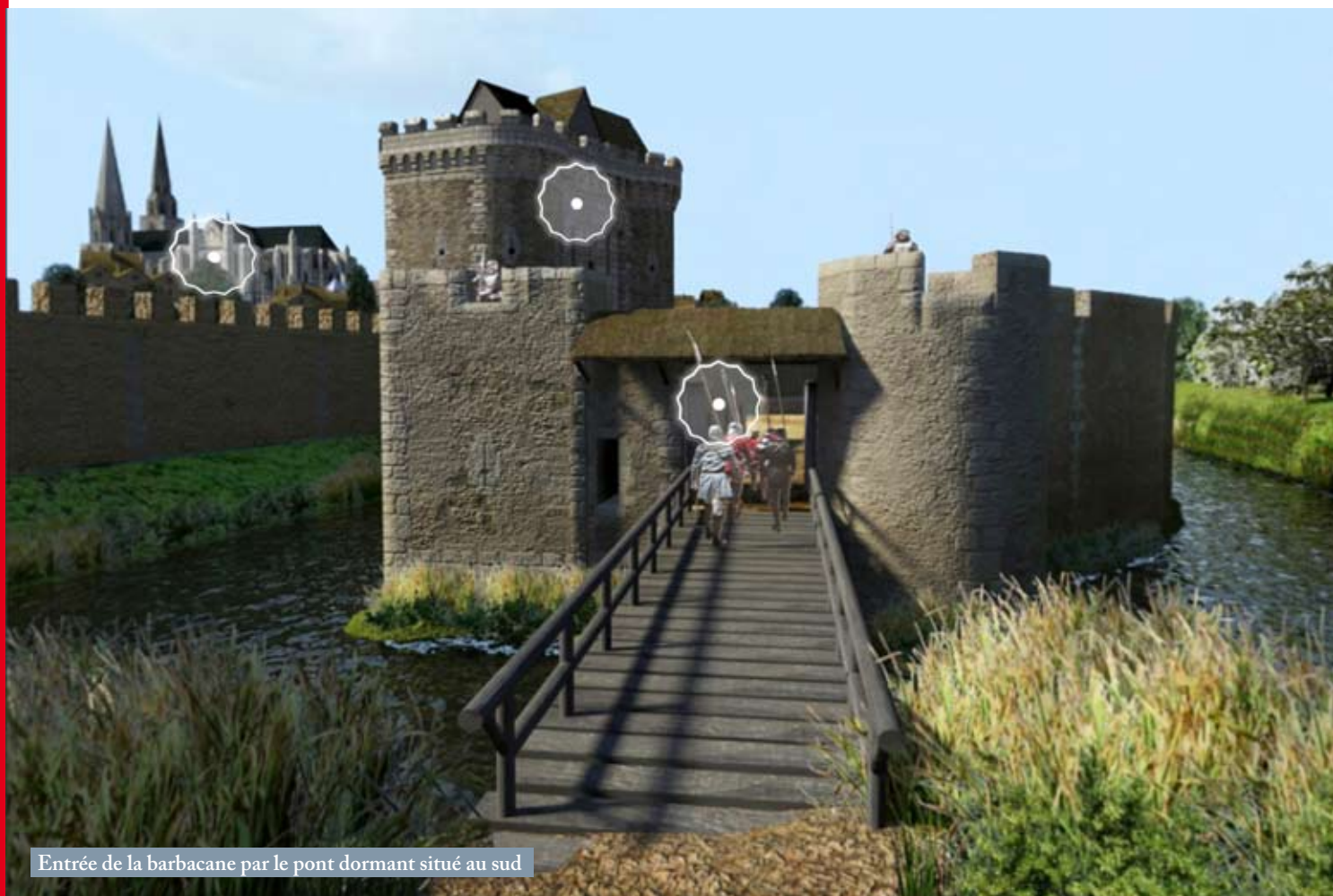
Ce séjour a été l'occasion de créer un lien entre le lycée Jehan de Beauce et le lycée Callegari de Ravenne. C'est un lycée professionnel spécialisé dans la mécanique et l'électronique. Ce partenariat permettra, entre autres, de développer les échanges de stagiaires dans les entreprises,

grâce aux bourses européennes Léonardo.

Ce déplacement a abouti à la concrétisation de plusieurs stages à Ravenne, en particulier à l'entreprise Fiat pour deux élèves en mai 2014, et chez Renault pour un autre.

La collaboration de l'association Amici di Chartres a permis le bon déroulement de ce séjour grâce à leurs conseils et leur présence permanente, en particulier pour la visite des sites inscrits au patrimoine mondial par l'Unesco. Ces échanges renforcent les liens entre les citoyens des deux villes, et dans cet esprit le maire-adjoint de Ravenne a reçu le groupe chartreain en mairie.

Le travail des archéologues restitué en 3 D !

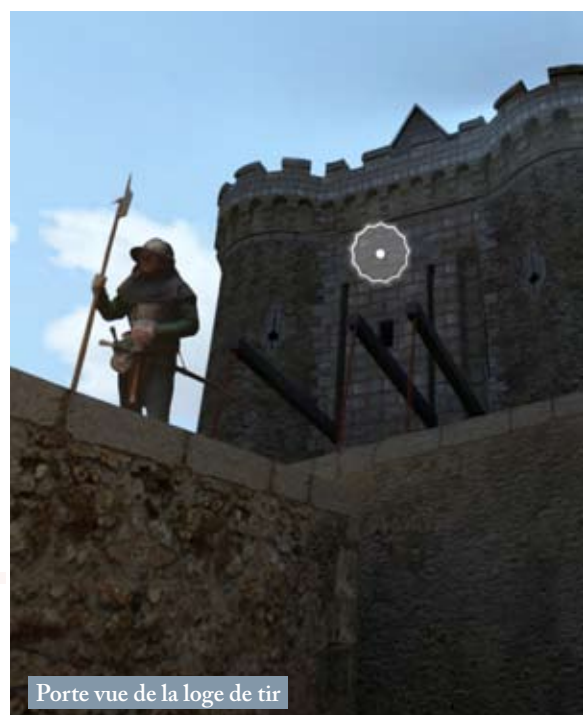


Entrée de la barbancane par le pont dormant situé au sud

Fruit d'une nouvelle collaboration entre la société chartreuse UTCHA et le service Archéologie de la Ville, l'application «Chartres-La Porte Guillaume In Situ» est maintenant téléchargeable gratuitement pour les smartphones et tablettes tactiles. Ce véritable «livre interactif» sur l'histoire du quartier et de sa barbancane est désormais disponible.

Gâce à cet outil numérique, chacun peut vivre trois expériences : suivre l'évolution du site de la Porte Guillaume depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours sur une frise chronologique imagée et documentée, visiter la barbancane telle qu'était à son apogée au XV^e siècle avec des vues à 360°, superposer la restitution en

3D du XV^e siècle aux vestiges en cours de fouille pour réaliser des avant-après impressionnants. Les vues ci-contre donnent un aperçu des images inédites que vous pourrez découvrir lors de cette visite virtuelle, ou lors de la démonstration sur tablettes, organisée le samedi 7 décembre lors du marché hebdomadaire, place Billard (9 à 12 h).



Porte vue de la loge de tir



Extraits de la frise chronologique. Vues crayonnées du site à l'époque Antique et au XV^e siècle

Le site de la barbacane du XV^e siècle, ouvrage défensif construit devant la porte Guillaume, dont quelques vestiges sont encore visibles aujourd'hui est en cours de fouille depuis 2010. D'autres campagnes seront programmées à partir de 2015. Les images et informations historiques présentées dans l'application résultent directement du travail des archéologues municipaux et de recherches documentaires.

Les applications In Situ

Les applications In Situ, disponibles en français et en anglais, sont disponibles gratuitement sur les sites iTunes et Google Play selon la marque de votre appareil (Apple ou Android).

Pour les télécharger, taper «Saint-Martin-au-Val In Situ» ou «Chartres-La Porte Guillaume In Situ» dans ces moteurs de recherche.



Agenda

Exposition « Ça s'est cassé près de chez vous »



2 rue au Lin.

Prochaine visite guidée
dimanche 8 décembre 2013
à 15 h.

Retrouvez les autres dates des
visites mensuelles sur le site
internet archeologie.chartres.fr

Prolongation des visites de
groupes et de scolaires sur
rendez-vous jusque fin mai
2014 sur réservation au
02 37 23 42 20 !

Au Conservatoire

Le Conservatoire s'invite à la Madeleine

Dimanche 15 décembre, 17h

Mercredi 18 décembre, 15h

C'est au Forum de la Madeleine, Salle Doussineau que l'orchestre symphonique junior donnera ses premières prestations publiques de l'année, le dimanche pour les enfants et parents du conservatoire, et le mercredi pour le public du quartier de la Madeleine.

Comme d'habitude, l'orchestre nous propose une petite pièce de théâtre en musique :

« Le Secret de la famille Duchoux »...

L'on se doutera, à la lecture de ce titre, qu'il ne s'agit pas d'une tragédie... Au départ de l'action : M et Mme Duchoux ont une fille qui est un vrai garçon manqué, et l'inspecteur général Bobichon est affublé d'un garçon à la sensibilité typiquement féminine...

Les enfants de l'orchestre jouent la musique et la comédie avec maestria, et cela donne un spectacle endiablé ou tout le monde rit, acteurs, musiciens et public.

L'entrée est gratuite, et la repré-



sentation du dimanche se terminera par un goûter.

Une vraie fête avant les fêtes !

L'orchestre symphonique junior est l'un des orchestres du Conservatoire, qui en compte cinq : Harmonie junior, symphonique junior, orchestre de jazz second cycle, big band, et orchestre symphonique.

Toutes ces formations se produisent au long de l'année.

L'orchestre symphonique junior s'est adjoint en outre une spécialité théâtrale, et chaque année, deux comédies sont montées par les enfants qui libèrent leur talent à grands coup d'éclat de rire.

Qui a dit que l'on s'ennuyait dans les Conservatoires ?

Concert du nouvel an

Samedi 18 janvier, 16h

Salon Marceau – Hôtel de Ville

Tarifs : Entrée Libre

Réservations / Informations :

02 36 67 30 70

Pitch : Pour ce traditionnel rendez-vous du Nouvel An, le Conservatoire vous propose de retrouver les classes d'orchestres, de musique de chambre mais aussi la Maîtrise, le Grand Choeur et le Big Band de jazz pour un concert florilège destiné aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Toutes ces formations auront à cœur de vous proposer une fin d'après-midi artistique vraiment conviviale.



Orchestre d'Harmonie Junior du Conservatoire.

Association des clavecins de Chartres Au musée des Beaux-Arts

Concert le dimanche 8 décembre à 17h30

© Paul Attali

La bande de hautbois est une formation composée d'instruments à anche double (hautbois, taille de hautbois, bassons) qui était fréquemment utilisée à la fin du XVII^e notamment à Versailles pour accompagner toutes sortes de cérémonies. Sous l'impulsion de son directeur artistique Olivier Clémence, l'ensemble des hautbois et bassons d'Eure-et-Loir a déjà pu se produire de-

puis plusieurs années dans ce département et faire découvrir son répertoire spécifique sur copies d'instruments d'époque.

Cette formation proposera le dimanche 8 décembre prochain à 17h30 un nouveau programme autour de transcriptions de pièces tirées de deux opéras, *David et Jonathas* de Marc-Antoine Charpentier et *Didon et Enée* de Henry Purcell. «Le caractère si typique des anches doubles saura exprimer toute

l'inventivité et la subtilité de ces deux compositeurs, actifs à la fin du XVII^e siècle de part et d'autre de la Manche.»

Ce concert est proposé dans le cadre des rencontres baroques initiées par l'association des Clavecins de Chartres.
Entrée libre avec participation.

Renseignements ou réservations
au 06 07 45 07 11 ou
02 37 30 80 38.

Œuvre de Moussa Tiba

L'Autricum : une âme colorée

Moussa Tiba, d'origine libanaise, vient d'achever une toile monumentale de plus de 3 x 2 mètres, L'Autricum.

L'œuvre sera exposée à la librairie l'Esperluète, rue Noël-Ballay, pendant la deuxième quinzaine de décembre.

Au-delà de son aspect monumental, cette toile se veut la synthèse de 27 ans de création à Chartres. Vernissage de l'exposition le 12 décembre à 15h à la librairie.



« Moussa Tiba peint L'Autricum »

Les dernières acquisitions patrimoniales de la médiathèque

La médiathèque enrichit ses collections patrimoniales en achetant chaque année des documents imprimés ou iconographiques anciens, rares et le plus souvent en lien avec la vie locale.



Brasserie de Chartres, Hornung, Chromolithographie de Robida. Imp. Champenois Paris. 44x29 cm. (cote Aff. 5175)

Deux affiches publicitaires d'anciennes enseignes chartraines issues d'une vente à la galerie de Chartres viennent à peine d'entrer dans les réserves : l'une du Café Savigny qui occupait le 1, place Châtelet au 19^e s. et l'autre de la brasserie de Chartres Hornung, fondée historiquement à l'angle des rues du Grand-Faubourg et Chauveau-Lagarde.

D'autres investissements ayant une résonance locale ont été réalisés cette année. L'un s'intitule **Lettres patentes du Roi, concernant le commerce des grains dans l'intérieur du royaume. Données à Fontainebleau le 2 novembre 1774** (cote D 22478). L'idée de Turgot, alors contrôleur général des finances de Louis XVI et à l'initiative de cet acte législatif, est de donner plus de liberté au commerce des grains en France sous l'Ancien Régime. Cette libéralisation fut stoppée par les émeutes de la guerre des



Café Savigny de Chartres Affiche de G. Ripart. Imp. Daude - Paris. 100x75 cm. (cote Aff. 5176)

farines en 1775 qui toucha les grandes plaines de cultures céréalières, dont la Beauce.

L'autre document acheté est **le programme officiel de la tournée de Buffalo Bill** et de sa troupe, en mémoire de la représentation donnée le 5 juin 1905 aux Grands Prés. 77 pages illustrées commentent les tableaux du spectacle retraçant la conquête de l'Ouest américain (cote D 22479).

Outre ces documents anciens, la médiathèque acquiert également des œuvres de bibliophilie contemporaine. Un livre-objet en forme de valise conçu par Michel Butor et peint par l'artiste

Martine Jaquemet a ainsi rejoint la collection existante. Intitulée Souvenirs, cette valise contient des cartes postales, des livrets, un enregistrement inédit de Michel Butor, un poème original reproduit sur une sérigraphie de Robert Lobet, ... autant d'objets pour conserver la mémoire de souvenirs (cote A 442).

Ces documents sont consultables sur demande à l'espace Patrimoine de la médiathèque.

> Concert

En partenariat avec les Amis de la médiathèque

Voyage en Jazz Tsigane : Antoine Boyer invite Paulus Schäfer

L'un des guitaristes français les plus en vue de la nouvelle génération invite le guitariste manouche hollandais Paulus Schäfer pour une démonstration de l'essence et de l'esprit de ce jazz particulier, hérité de Django Reinhardt.

Avec : Antoine Boyer et Paulus Schäfer (guitares solo), accompagnés par Sébastien Boyer (guitare rythmique).

Places limitées. Billets gratuits à retirer à l'espace Musique et cinéma à partir du 23 novembre. Durée 1h20.

> Samedi 14 décembre >15h30, l'Apostrophe, auditorium



Les autres animations sont à consulter sur www.bm-chartres.fr.

Au Prieuré Saint-Vincent

Patrick Crossonneau

« L'informité de la pensée »

Occupant l'atelier d'artiste de la Ville de Chartres depuis deux ans, Patrick Crossonneau nous dévoile le travail réalisé au cours de cette résidence.

Cette exposition de l'artiste chartrain présente un travail sur papier. Il questionne depuis une dizaine d'années la notion d'informe au travers du rapport entretenu entre le papier de Chine et l'encre. Le papier de Chine et l'encre sont ses deux outils. Sa main maîtrise une technique précise tout en laissant une place importante au hasard. Dans son travail il montre que ce dernier est transformé en acteur de l'œuvre. De l'informe naissent les formes les plus improbables ce qui laisse à chacun de nous la libre pensée et vision de l'œuvre. Les productions sont des petites bulles, des petits nuages, des petits rêves au creux des pliages et des taches. Sa technique de pliage consiste à réaliser des plis dans une multitude de directions,



qu'il faut ensuite formaliser afin de créer une sorte de revêtement en relief. Les taches sont à la fois montrées et cachées et viennent se mélanger avec les creux des plis. Cette exposition repose sur des réflexions autour de la notion d'informe au travers de l'encre et du pli.

Dans ses papiers en reliefs on retrouve les petites figurines des enfants, tels que les cow-boys, indiens et les petits soldats. On les perçoit encadrées dans des petites alcôves formées par le pli du papier. On ressent dans sa démarche toute une réflexion axée sur la construction de l'individu au sein de sa société. Ainsi il organise une causalité entre les apprentissages culturels et la construction de mondes imaginaires avec les petits soldats de plastique de son enfance. Il entend par « *apprentissage culturel* » tout ce qu'apporte à l'enfant (peut-être artiste en devenir) l'école, les livres d'images ouverts sur le monde, atlas éducatifs..., et par « *construction de mondes imaginaires* » tout ce qu'il crée dans son esprit avec tout ce qui lui tombe sous la main (objets, bibelots...). Les tableaux-objets

jouent parfois sur la dichotomie qui existe entre le papier imprimé des livres anciens et le jouet mis en scène dans sa vitrine, entre le sens des images et des morceaux de textes apparaissant dans le tableau et les figurines.

La dimension du travail se révèle dans l'indéfinissable, dans la négation de la formulation ; c'est un travail sensible sur la forme sans passer par l'intellection.

**Au Prieuré Saint-Vincent,
12, rue de la Porte-cendreuse,
Chartres.**

**Du 23 novembre jusqu'au
22 décembre 2013**

Entrée libre

Appel à candidature 2014/2016

Si vous souhaitez bénéficier de l'atelier de la Ville situé au 1, rue du Massacre, demandez votre dossier auprès de la Direction des Arts :

annie-claude.petrocchi@ville-chartres.fr
ou au 02 37 23 41 43.





Une nouvelle Conservatrice et déjà un renouveau !

Séverine Berger est depuis le 23 octobre dernier la nouvelle Conservatrice du musée des Beaux-arts de Chartres. Un honneur pour cette spécialiste de la conservation préventive qui oscille entre amour pour l'art et passion pour ce lieux majestueux, qu'elle n'hésite pas à comparer à un trésor dormant...

Rencontre avec une «*femme de l'art*», déterminée à faire ressusciter le musée chartrain.

Votre Ville : Vous venez de prendre vos fonctions, quelle est votre priorité ?

Séverine Berger : J'arrive de la direction des musées de Bordeaux où j'étais en poste sur une mission transversale de conservation préventive. J'étais auparavant à la direction d'un musée à Boulogne-sur-Mer. J'ai donc la double expérience nécessaire pour mener à bien la mission que l'on m'a confiée à Chartres. Ma priorité est bien sûr d'achever le récolement, initié en 2010, et qui doit être impérativement clos pour le mois de juin 2014. Sur un ensemble de 49.000 œuvres, cet état des lieux exhaustif des collections est une montagne qu'il est obligatoire de franchir pour avoir la maîtrise totale des fonds dont nous disposons. J'ai déjà programmé une formation de nos agents, afin

de les intégrer à ce lourd travail d'inventaire à vérifier sur pièces. Ils sont aussi la clé de la réussite de ce projet que nous devons finir dans les temps. La moitié des œuvres a aujourd'hui été récolée.

V.V. : Une fois ce récolement terminé, à quoi comptez-vous vous attaquer ?

S.B. : C'est parallèlement que je souhaite mener mes différentes missions. Le récolement ne doit pas monopoliser toute notre attention même s'il est majeur. J'ai à cœur d'organiser le devenir du musée des Beaux-arts de Chartres, tout en continuant les nombreuses actions menées dans le cadre du Chemin des Arts (Collégiale Saint-André et Prieuré Saint-Vincent), en développant les partenariats avec les associations culturelles de la Ville, et

au-delà. Les collections sont fabuleuses, le bâtiment est évocateur d'un passé prestigieux mais en terme d'activité, le musée avait besoin d'un renouveau pour ouvrir ses portes de façon franche, à un public plus large, et faire tourner les collections. Il en va aussi de la conservation des œuvres dont dispose le musée. Ce sont 49 000 objets d'arts, tableaux, bronzes, sculptures monumentales en plâtre, des objets en métal, ou objets d'art décoratif, dont nous devons prendre soin. Et prendre soin d'une œuvre, c'est bien la conserver mais aussi la faire vivre.

V.V. : Quels sont les outils que vous comptez utiliser pour donner une nouvelle vie à ce musée ?

S.B. : La communication, le développement des opérations

culturelles en partenariat avec les différentes associations culturelles de la Ville, mais surtout notre personnel. J'insiste sur ce qui est pour moi la vraie moëlle d'un projet comme le nôtre. Nous sommes une petite équipe mais je pense que nous pouvons faire de grandes choses. Pour cela, il faut déterminer un axe de travail clair et composer avec les nombreuses qualités des uns et des autres. C'est là dessus que reposera notre vrai travail d'équipe ! Le travail fait en interne peut créer une vraie dynamique. Je veux que nos agents se sentent fiers de ce qu'ils font car c'est un travail énorme d'une importance qu'ils n'estiment pas encore à sa juste valeur. Les sensibiliser aux facteurs de dégradation, la lumière, etc... des aspects passionnants dans la conservation des œuvres d'un musée. Ce sera aussi une façon pour eux de s'approprier le projet, en manipulant la matière, en la protégeant par leurs manipulations.

V.V. : A terme, comment imaginez-vous le musée des Beaux-arts « nouvelle version » ?

S.B. : La vocation d'un musée n'est pas de tout montrer. Il y a bien sur la contrainte de l'espace. Notre travail est de faire des éclairages, sortes de « zooms » et surtout de faire tourner les collections. Et en même temps, cela va susciter l'intérêt que l'on puisse se dire qu'au musée des Beaux-arts ce n'est jamais le même objet que l'on va voir. Il faut susciter à nouveau l'envie et l'engouement dans la population locale pour qu'elle

ait envie de se réapproprier son musée, que ce soit pour une visite d'un quart d'heure autour d'objets précis aussi bien que pour une après-midi de pleine découverte. Le défi que j'ai choisi de relever est aussi de conquérir un nouveau public. Des populations intimidées par cet édifice et qui se disent que l'art n'est pas à la portée de tous. C'est à ce nouveau public que je souhaite aussi m'adresser aujourd'hui. Le musée doit être un lieu de délectation. Un lieu où l'on prend plaisir à venir, même si on a une connaissance limitée de l'histoire de l'art. Car chacun, peut trouver ce qui lui ressemble dans une œuvre. En ce sens, nous créons aussi des passerelles entre les différentes collections, de sorte que quelqu'un qui viendra admirer un Soutine puisse tomber sous le charme imprévu de notre fonds océanien...

Par ailleurs, nous allons étoffer notre offre en terme d'accueil : les visites doivent être commentées, qu'il y ait une réelle interaction pour que les visiteurs comprennent ce qu'ils viennent voir et qu'on lui apporte des clés de lecture. Le mot médiation est bien à mettre au cœur du développement de cette programmation.

C'est comme cela que doit s'amorcer cette métamorphose. Il faut que le fonds chartrain soit connu.

J'ai l'impression que nous avons de l'or entre les mains et qu'il faut le faire rayonner, qu'il brille de tout son éclat, le raviver et bien sûr le transmettre...

Dominique Martinet et « Les Empreintes de la Mémoire »



L'exposition « Dominique Martinet - Les Empreintes de la Mémoire » est le troisième volet du cycle d'expositions et publications autour de la collection de la Fondation Jeanne Matossian au musée des Beaux-arts de Chartres. C'est la deuxième exposition monographique présentée au musée des Beaux-arts de Chartres suite à celle consacrée à Robert Coutelas en 2012.

Ce sont ainsi 60 tableaux, offrant un aperçu riche et dense de l'œuvre de Dominique Martinet – depuis ses premières « Empreintes » de la fin des années 1980 jusqu'à sa toute dernière toile, La fin de l'Idolâtrie (1999) qu'il sera possible de découvrir à partir du 7 décembre 2013 au musée des Beaux-arts de Chartres.

Informations pratiques :

Vernissage vendredi 6 décembre 2013 à 18 h.

Exposition ouverte au public du samedi 7 décembre 2013 au 19 octobre 2014.

Une activité-découverte ludique sera disponible à l'accueil pour le jeune public (7-12 ans).

Musée des Beaux-arts de Chartres : 29, cloître Notre-Dame 28000 Chartres. Ouvert mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h et le dimanche de 14h à 17h. **Renseignements et contact 02 37 90 45 80 - musee.beaux-arts@ville-chartres.fr**

Séverine Berger, en 5 dates

31 janvier 1971 : Naissance de Séverine Berger à Bayonne.

2000 : premier poste à Villefranche sur Saône en médiation culturelle

2003 : Préparation d'un chantier des collections à Boulogne-sur-Mer (avec une orientation en conservation préventive). Déménagement de l'intégralité d'un musée en vue d'une exposition internationale.

2005 : Retour dans sa région d'origine, le sud ouest, pour l'organisation d'exposition sur des thématiques régionales qui lui étaient chères, au musée de Guétary.

23 octobre 2013 : Arrivée à Chartres à la tête du musée des Beaux-Arts de Chartres.

Diplômée de l'École du Louvre – formation en histoire de l'art et en conservation préventive – Master en conservation préventive – Doctorat en histoire de l'art. Spécialité fin 19^e et première moitié du 20^e – arts décoratifs et céramiques de l'entre-deux guerres.

Théâtre de Chartres

Programmation de décembre 2013

Sandy, comment sculpter sa vie

Aurachrome théâtre

Théâtre

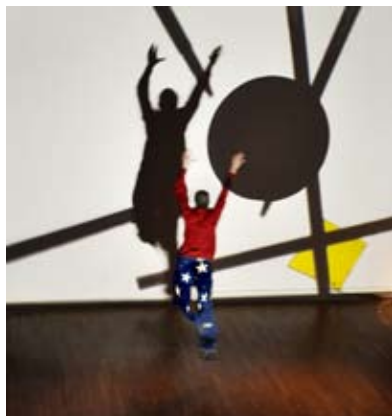
Dès 7 ans // à partir du CE1

Mardi 3 décembre 10h et 14h30

Grande Salle

Tarifs tout public : 23 € / 15 € / 9 € // Tarifs scolaires : élémentaires 6€ / collèges 9€

Durée 1h



© Frédéric Meunier

Rejoignez-nous dans l'atelier merveilleux d'Alexander Calder ! Calder... ce nom vous dit peut-être quelque chose... Sandy, pour les intimes, est un sculpteur et peintre américain du XX^e siècle, particulièrement connu pour son goût pour la récupération d'objets de toutes sortes et pour ses mobiles métalliques et colorés. Son univers artistique est fantastique et mystérieux, empreint d'une grande générosité. Son inspiration, il la trouve dans la tranquillité de son environnement favori, la nature.

Ce spectacle est à l'image d'Alexander Calder. Réalisé à partir d'interviews et de témoignages sur sa vie et son œuvre. C'est une vraie performance artistique, mêlant théâtre, cirque, créations sonore et vidéo.

Sandy, ce passionné de cirque, qui a eu l'habitude de jouer les marionnettistes avec les figures en fil de fer de son « Cirque Cal-

der », sera à son tour « manipulé » par trois artistes complets. Ils enchaîneront les personnages et les numéros dans une narration ludique et émouvante, dans un atelier-laboratoire qui n'a rien à envier à celui du sculpteur !

Ô tour de l'eau

Nolwenn Leroy

Chanson

Mercredi 4 décembre, 20h30

Salle Chichester (Chartreexpo)

Tarif A+ : Carré d'or, devant la scène, tarif unique 45 € // Gradins et côtés, tarif plein 35 € / tarif réduit 30 €

Durée 1h30 min

Pour ce premier concert de la saison à Chartreexpo, le TDC accueille une chanteuse qui a le vent en poupe ! Après l'immense succès de son album *Bretonne* et de la tournée qui a suivie, Nolwenn Leroy est de retour avec *Ô Filles de l'Eau*, pour lequel elle signe la majorité des textes.

Ce nouveau concert, elle l'assume, sera festif et onirique. Dans un décor aquatique, accompagnée de ses musiciens, Nolwenn nous plongera dans les profondeurs marines en reprenant les titres *Ô Filles de l'Eau*, de *Bretonne*, mais aussi quelques-uns de ses grands



© Emma Pick

succès précédents.

Tout au long de cette soirée, nous serons transportés par sa voix unique, dans cet univers celtique, à la fois fantastique et poétique, qu'elle a fait sien.

Présenté par Gilbert Coullier Productions. www.nolwenn.org

50 ans d'encre et de projecteurs



© Claude Gassian

Serge Lama

Chanson

Vendredi 6 décembre, 20h30

Salle Chichester (Chartreexpo)

Tarif A+ : Carré d'or, devant la scène, tarif unique 45 € // Gradins et côtés, tarif plein 35 € / tarif réduit 30 €

Durée 2h

Venez fêter les 50 ans de carrière de Serge Lama avec le TDC pour ce deuxième concert de la saison programmé à Chartreexpo, dans le cadre de sa grande tournée française !

Sur scène, il est tel qu'on l'aime : simple, proche, fidèle, toujours souriant. Serge Lama fédère toujours autant. L'interprète des chansons mythiques telles que « Je suis malade », « D'aventure en aventure », « Une île »... nous proposera également des inédits, les toutes premières chansons qu'il a écrites alors qu'il n'était qu'adolescent. Il partagera avec nous son énergie et son authenticité, qui restent les marques de fabrique de cet auteur-interprète rare et indémodable.

Serge Lama a su s'imposer dans le paysage de la variété française par sa voix à la fois puissante et sensible, et sa présence scénique

incomparable.

Un tour de chant d'envergure, à ne manquer sous aucun prétexte !

Présenté par Gilbert Coullier Productions, en accord avec Luana Santonino. www.serge-lama.com.

Les Ballets Trockadero

De Monte Carlo

Danse classique revisitée

Mardi 10 décembre, 20h30

Grande Salle

Tarif B : 23 € / 15 € / 9 €

Durée 2h20

Qui a dit que danse classique et humour étaient incompatibles ? Certainement pas les Trocks ! Ces 17 danseurs professionnels sont tous des hommes désireux de faire partager le plaisir de la danse classique et moderne au plus grand nombre. Mais comment s'y prennent-ils ? Comment mêlent-ils la rigueur et l'exigence classique à une fantaisie débridée ? Sans élitisme, ni préjugé, ni moquerie d'aucune sorte, les Trocks dansent sur pointes, tels des cygnes, des sylphides, ou autres créatures romantiques ou magiques... avec autant de grâce et d'équilibre que n'importe quelle danseuse classique ! La seule question reste finalement de savoir si les pointes existent en taille 45...

Alors, aurez-vous autant d'audace que cette fabuleuse et flamboyante troupe et viendrez-vous découvrir ou redécouvrir avec eux, avec nous, les grands ballets classiques ? À vos pointes, prêts, partez !

Des fleurs pour Algernon

Avec Grégory Gadebois // Mise en scène Anne Kessler de la Comédie-Française

Jeudi 19 décembre, 20h30

Grande Salle

Tarif B : 23 € / 15 € / 9 €

Durée 1h20

Grégory Gadebois, ancien sociétaire de la Comédie-Française, nous offre une performance remarquable dans le rôle de Charlie Gordon, d'après l'œuvre de



© Sascha Vaughn

Daniel Keyes.

Deux chercheurs mènent une expérience sur Algernon, sympathique petite souris de laboratoire, afin d'augmenter ses facultés intellectuelles. Devant le succès de l'opération, ils décident de mener la même expérience sur un homme simple d'esprit, dans l'espoir de tripler son QI.



© Pascal Victor-ART COMART

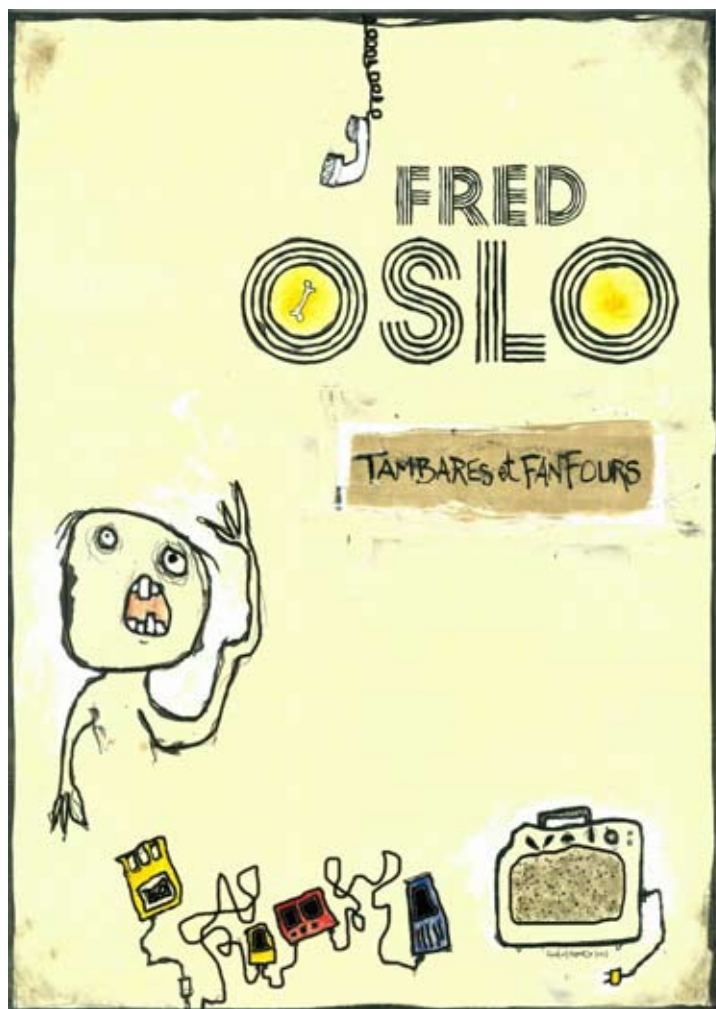
Le roman de Keyes a été magnifiquement adapté pour devenir le journal intime de Charlie. Grâce à ce récit, les spectateurs assistent imperceptiblement à son évolution mentale, physique et affective. A sa renaissance, son ascension, mais aussi sa décadence et sa lutte illusoire contre l'oubli. Au-delà de la question scientifique et éthique que peut poser ce texte, la pièce aborde surtout les notions d'identité, de rapport à l'autre et à soi, de notre regard sur le monde et du regard des autres sur nous. En définitive, est-on plus heureux parce qu'on est plus intelligent ?

Une prestation authentique et bouleversante !

Renseignements :

T 02 37 23 42 79

billetterie@theatredechartres.fr
www.theatredechartres.fr



Fred Oslo

(du groupe Karpatt)

En concert

Vendredi 6 et Samedi 7 décembre
20h30

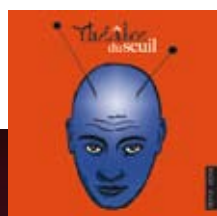
10 ans après ses débuts au sein du groupe Karpatt, Fred Rollat plume et leader du groupe signe un premier album solo qui n'a rien à voir avec son projet précédent. Ce qui frappe d'emblée, c'est cette distance entre l'univers chanson dont Karpatt est devenu une figure emblématique et cet album habité par de drôles de chansons dépareillées où les machines flirtent avec les grincements de portes. Avec une authentique qualité d'écriture et un réel élan subversif, Oslo s'amuse des mots avec une facilité déraisonnable. Tout simplement créatif et récréatif.

En allant vers les récits de la Kolyma

Théâtre

Vendredi 17 et Samedi 18 janvier 20h30

Qu'est-ce-que la Kolyma ? Une presqu'île de l'est de la Sibérie, d'après les géographes, selon les détenus des camps de la Kolyma, douze mois d'hiver et le reste d'été. Un lieu au-delà des confins du monde, un "toujours plus loin" qui est en même temps "un nulle part". Ce spectacle est un tissage de textes et de chants, un témoignage à la poésie dans ce qu'elle véhicule d'essentiel pour la vie elle-même (Chalamov, Tarkovski, Anna Akhmatova et Blaise Cendrars). Au terme du voyage, la figure du poète devient le symbole même de la Liberté opprimée, du combat contre tout système d'asservissements y compris et surtout les plus actuels.



www.theatreduseuil.com
theatre.du.seuil@wanadoo.fr
renseignements 02 37 36 89 30



Plus d'infos
theatreduseuil.com

Théâtre Portail Sud

La colonie pénitentiaire

de Franz Kafka avec André Salzet
Metteur en scène Laurent Caruana



Après le succès du «Joueur d'Échecs», retrouvez André Salzet dans un Kafka plein de drôlerie et d'entrain, où l'humour et la cruauté

ont la part belle.

Au cours d'un voyage d'études, un visiteur est convié à une exécution. Avec une frénésie et un zèle cocasses, l'officier chargé de l'exécution veille aux derniers préparatifs. En interprétant, adaptant et portant à la scène La colonie pénitentiaire, André Salzet, Yves Kerboul et Laurent Caruana ont souhaité non seulement faire vivre un texte mais aussi évoquer la personnalité de Kafka et son rapport à la création littéraire.

La mise en scène s'attache aussi à révéler au spectateur un Kafka plein de fantaisie, un créateur



Une présence scénique indéniable

qui se délecte de ses rêveries, un humoriste enfin. Un Kafka bien éloigné des schémas convenus.

Judi 5, vendredi 6, décembre à 21 h, samedi 7 à 17 h et 21 h.

Le «One Pat' Show»

Soirée musicale et humoristique
Humour musical al dente
Un spectacle à l'américaine avec un budget français. Avec Agnès Pat
Co-auteur : Laurent Conoir
Mise en scène par Anne Bourgeois / Musiques originales de Medhi Bourgou / Chorégraphies de Isabelle Dauzet et Johan Nus / Costumes de Peggy Sturm et Jef Castaing

Charme, comique, musicienne hors pair, des textes ravageurs : une fille explosive !

Pour son nouveau «seule en scène», Agnès Pat' a préparé une recette

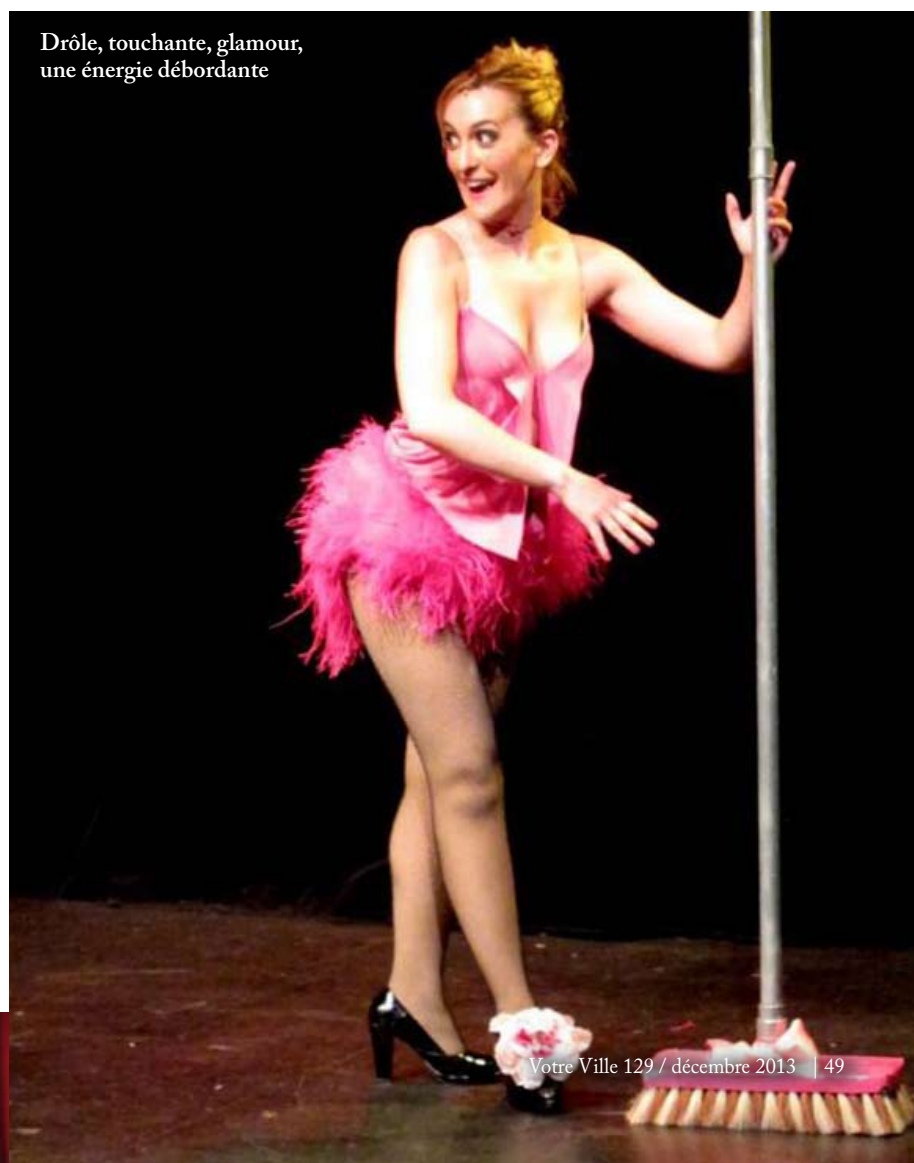
savoureuse pleine d'humour, d'amour et de glamour: 1h15 de rire et de chansons, une revue jouée, chantée, dansée, pianotée, ukulélé, claquettée et... al dente !

Judi 12 et 19, vendredi 13 décembre à 21 h, samedi 21 à 17 h et 21 h.

Renseignements, réservations et Inscriptions :
02 37 36 33 06
info@theatreportailsud.com
www.theatreportailsud.com
8 cloître Notre-Dame,
28 000 Chartres
Entrée : 15 € / 11 €



Drôle, touchante, glamour, une énergie débordante



Plus d'infos
theatreportailsud.com

Théâtre en Pièces



THÉÂTRE EN POCHE

La confession d'un enfant du siècle

D'après Alfred de Musset
Par le Théâtre du Trèfle

Samedi 14 décembre à 20h30

Dimanche 15 décembre à 17h30

Adaptation : Frédéric Vossier

Mise en scène : Marie-Claude

Morland / Jeu : Bertrand Farge

Scénographie : Elsa Belenguier

Technique : Allaoua Chettab

Paris 1830. Octave, trahi par sa maîtresse, tombe dans le déses-

poir et la débauche : le "mal du siècle". La mort de son père l'em-mène à la campagne où il rencontre Brigitte, une jeune veuve, de dix ans son aînée. Pour Octave, c'est à nouveau la passion. Mais aura-t-il le courage d'y croire ?

Avec un lyrisme mâtiné d'insolence, Bertrand Farge interprète *La Confession d'un enfant du siècle* et rend un bel hommage au spleen onirique du romantisme désabusé.

Tarifs : 15 € et 12 € sur réservation au 02 37 33 02 10

La précision au service de la complexité

Au soir d'une vie gâchée, un quinquagénaire encore séduisant, mais qui, d'évidence, a trop visité les flacons pour espérer y trouver l'occasion d'une inédite ivresse, raconte l'enthousiasme et l'amertume d'une histoire d'amour ratée à force de jalousie et d'emportements. Le comédien sait jouer habilement de la contradiction entre l'humour distancé et les emportements lyriques. Cruel dans l'insolence et pitoyable dans l'exaltation, Bertrand Farge est comme l'Octave des *Caprices de Marianne*, « danseur de corde » autour duquel « *cavalcadent* » « *des phrases redondantes* » et « *de grands mots enchâssés* », entre souvenirs racornis et perspectives sinistres. Dans la mise en scène précise de Marie-Claude Morland, le comédien fait naître avec talent un personnage tout en paradoxes, à la fois captivant et répugnant, fascinant et repoussant, « *qui suce l'éternel aliment de ses souffrances dans tout ce qui l'entoure.* »

Catherine Robert

« *Un décor simple, beau et chaleureux, met en valeur le jeu d'un Bertrand Farge très attachant dans sa manière presque enfantine de souffrir et d'aimer. Tout un arc-en-ciel de nuances.* » Télérama, Sylviane Bernard-Gresh

« *Bertrand Farge empoigne charnellement le récit. Avec une force qui n'exclut pas l'intensité intérieure, il brise les clichés du romantisme. Il incarne à merveille le personnage d'Octave.* » Webthea, Gilles Costaz

« *De ce monologue fascinant on sort envoûté et nourri de beauté. La puissance du texte lié au talent du comédien enchante et rappelle, pour une heure, qu'on peut croire mourir d'amour.* » Artistik rezo, Mathilde de Beaune



Plus d'infos www.tep28.com

Sortie livre

« Ode à Chartres », une vraie déclaration...



Laurence Darraidou

Laurence Darraidou n'est pas chartreuse de naissance, mais de cœur, c'est certain ! Cette Parisienne, débarquée par hasard à Chartres il y a 8 ans, a choisi naturellement de s'installer pour se «reposer de ses nombreux voyages». C'est sous le charme d'une ville dont elle découvre peu à peu les particularités, les richesses de patrimoine et d'histoire, qu'elle décide de se lancer dans l'écriture d'un hommage à Chartres. Au départ, ces écrits restent dans le cadre d'un groupe d'écriture, qu'elle fréquente de façon assidue. C'est sa rencontre avec l'aquarelliste chartreux Pierre Guillon qui mettra le projet sur les rails. Tous deux décident alors de réaliser un livret, illustré *Une promenade bucolique dans Chartres, un véritable coup de cœur*.

« Quand je suis arrivée à Chartres, il y avait un soleil magnifique, j'ai senti une vraie joie de vivre, les gens s'afférer, les marchés. Je suis aujourd'hui encore émerveillée par les traces d'une histoire incroyable et d'un patrimoine sans égal. J'ai aussi été saisie par le nom des rues, la poésie qui s'en dégage. Ce livre est avant tout un hommage, qui me permet d'exprimer mon incroyable rencontre avec cette ville et la passion que je nourris pour elle ».

Laurence Darraidou ne compte pas s'arrêter là. Elle réfléchit aujourd'hui à un deuxième volet, autour de l'histoire du château de Chartres, dont les vestiges reposent sous l'actuelle place Billard... « Au cours de mes recherches, je me suis rendu compte que très peu de gens avaient entendu parler de ce château. Cela a encore plus attisé ma curiosité et je n'ai cessé depuis de chercher des indices, de multiplier les recherches sur l'histoire de ce château, méconnue de tous, même des Chartreux.

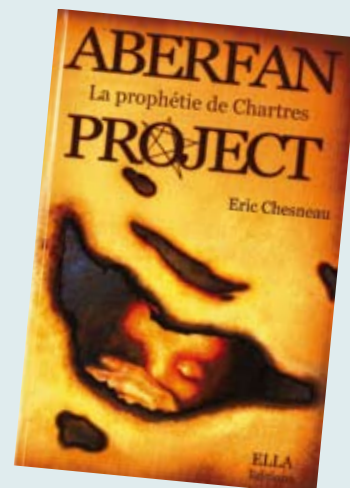
Les vrais Chartreux ne s'émervillent plus des trésors abrités par leur ville, mais rien n'échappe à mon regard nouveau... »



Ode à Chartres
Disponible à la FNAC
et à l'Esperluette
Prix de vente 15€

Un roman d'Eric Chesneau

« La prophétie de Chartres »



Christophe Prat édite depuis un an nombre d'auteurs locaux. C'est méritoire, et cela réserve même de belles surprises.

Votre Ville se devait de vous parler du roman d'Eric Chesneau *Aberfan Project*.

Cet ancien journaliste versé dans l'ésotérisme raconte « la prophétie de Chartres » dans l'esprit du *Da Vinci Code*.

Il nous promène un peu partout dans le monde pour dénouer une énigme vieille de deux mille ans. Au moins. Il y vulgarise à l'occasion que les géographes de l'Antiquité savaient déjà que la terre était ronde, ce que le monde redécouvrit mille ans plus tard.

On trouve dans ce livre tous les ingrédients du genre : le mystère, l'exotisme, le danger et le suspense. C'est écrit rapidement, au long d'une multitude de chapitres, certains de la taille d'un paragraphe. Cette vitesse n'enivre pas. Le lecteur suit bien la quête des personnages, et puis cela se passe souvent par chez nous, à Chartres mais aussi dans le Thymerais que l'auteur aime et habite.

Une agréable lecture de vacances : au temps du mystère de Noël, il est agréable de se perdre dans l'inconnu.

Salle Doussineau

Forum de la Madeleine

Contes de la Saint-Nicolas

Soirée contes à deux voix
Vendredi 6 décembre 2013 à
20h30



Marie-Christine Loubris et Sophie Pérès invitent petits et grands (de 7 à 107 ans) à une promenade dans les contes. Contes traditionnels de l'hiver, sombres, un peu inquiétants ou lumineux, parfois les deux... Laissez-vous guider par les deux conteuses qui avancent côte à côte ou tricotent leurs paroles en attendant le passage de saint-Nicolas. Avez-vous été bien sages ?

Marie-Christine Loubris et Sophie Pérès sont deux conteuses de la compagnie Contes et Bricoles. Elles



partagent un goût pour les histoires issues de la tradition orale, les univers sombres, grinçants ou le merveilleux, portés par une parole simple, vivante, colorée.

www.contesetbricoles.com

Tarifs : 7 euros et 5 euros

Durée une heure - Réservation conseillée Tél : 06.68.67.04.39

La fanfare de Prévert

Samedi 14 décembre à 11 h

Ils étaient invités à se produire lors de notre soirée d'ouverture le 19 octobre dernier. Devant le succès rencontré par la Fanfare de Prévert, la Ville de Chartres confie la salle Doussineau à l'Ecole Jacques-Prévert le temps d'un nouveau concert en guise de cadeau de Noël pour toute l'école.



Bœuf de Noël

Samedi 14 décembre à 20h30

C'est la tradition ! Voici le retour du bœuf de Noël avec le concours de l'association Improphile et du conservatoire à rayonnement départemental. Faire le bœuf, ce n'est pas rien ! Il faut une belle scène toute équipée en son et lumières, deux habiles techniciens, un parfait accueil et surtout des musiciens volontaires prêts à se frotter aux grands standards du jazz. Le bœuf de Noël est ouvert à tous: amateurs, élèves des conservatoires ou écoles de musique, aussi bien que professionnels, les musiciens vont offrir leur talent au public avec plus de deux heures de jazz dans l'ambiance feutrée d'un club. Le programme se fera au cours de la soirée au fil des différentes propositions. On peut aussi y venir avec son propre groupe en proposant un répertoire «ouvert» susceptible d'accueillir d'autres musiciens présents. Autour du sapin scintillant, musique et friandises seront joyeusement offertes à tous.

Tarifs : Entrée libre

Réservation conseillée au 02.37.23.41.44 (répondeur) ou reservation.doussineau@ville-chartres.fr

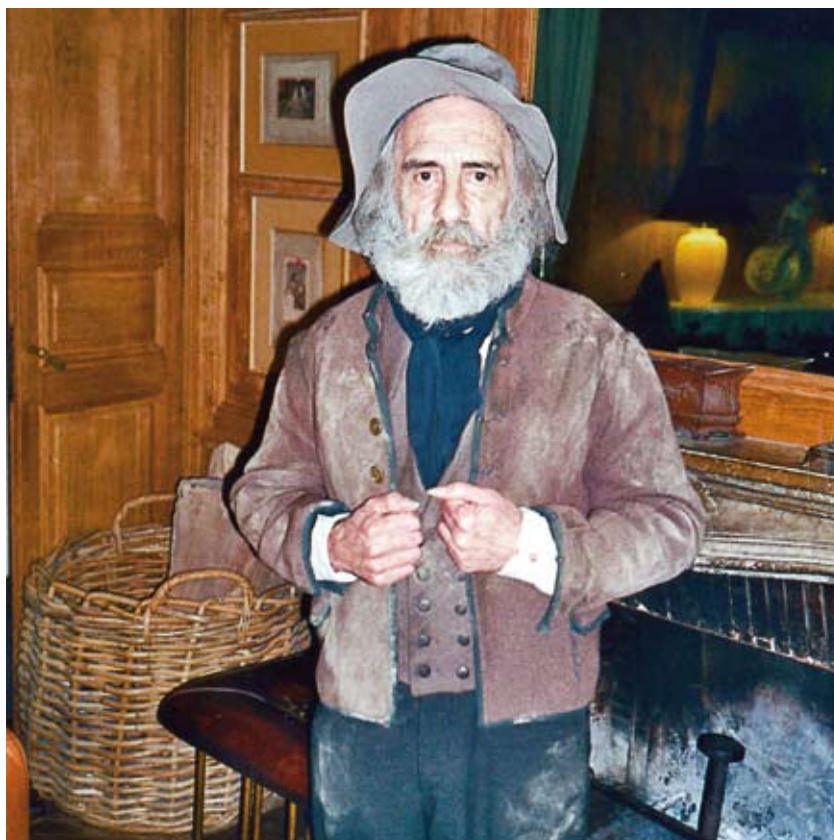
Albert Blanchard en tournage

En novembre, Albert Blanchard, notre Monsieur Cinéma, était en tournage dans l'Orne (autour de Bellême) pour une adaptation du roman de Gustave Flaubert, *Madame Bovary*.

Une production franco-belge, mise en scène par Sophie Bart, dans laquelle Albert Blanchard interprète le rôle d'un paysan, aux côtés de Mia Wasikowska (Alice dans *Alice au pays des merveilles* de Tim Burton) et Rhys Ifans (copropriétaire de Hugh Grant dans *Coup de foudre à Nothing Hill*).

Un film qui sera distribué en France vers la fin 2014 et qui ira certainement à Cannes hors sélection officielle.

**Un 86^e tournage pour Albert...
Chapeau Monsieur Cinéma !**



Les rencontres d'Albert Blanchard

avec Thierry Lhermitte
et Patrick Timsit
Inconnu à cette adresse

La pièce de Kressmann Taylor, mise en scène par Delphine Malherbe, laissera un très fort souvenir de théâtre grâce à deux comédiens qui font la richesse du théâtre et du cinéma français.

Avec une mise en bouche de très bon historien Olmedia qui nous raconte les années 1932 à 1934 qui voient la montée du nazisme.

Deux amis, l'un allemand l'autre juif américain, deux hommes, vont s'écrire pendant deux ans et nous assistons à la façon dont deux amitiés loyales se voient malmenées dans un contexte historique particulièrement grave. On ne peut s'empêcher de penser à notre époque, à l'Europe qui a bien des problèmes.

Je retrouve les deux comédiens dans leur loge, surtout très heureux d'avoir joué cette pièce dans



un théâtre comme celui de Chartres à l'acoustique exceptionnelle, puis échange de souvenirs, tournage à Moulin la Marche, *Les Ripoux* avec Thierry Lhermitte et Philippe Noiret.

Le silence, révélateur, puis les applaudissements nourris ont prouvé que le public chartrain aime le

théâtre de qualité.

Une très belle soirée qui confirme et entrevoit une formidable saison 2013-2014, nous aurons l'occasion de retrouver Thierry Lhermitte dans un film de Bertrand Tavernier, *Quai d'Orsay*, sorti en salle le 6 novembre dernier.

Les rendez-vous du muséum Conférence en partenariat avec la maison de l'archéologie

La peste : pourquoi ? Qui ? Comment ?



Une des très rares représentations de la peste de Londres en 1665 mettant en évidence la présence de rats.

nom de « peste noire ». Puis elle desserre son emprise au début du XVIII^e siècle pour resurgir au début du XX^e, tuant douze millions d'hommes en Inde, attaquant l'Europe une troisième fois, entrant dans tous ses ports, de Londres à Porto et Paris. Pourquoi ? Quel est son vecteur ? Les intenses recherches des années 1900-1930 nomment les responsables : les rats et leurs puces. Mais dix ans plus tard, c'est au tour de la puce de l'homme d'être incriminée et de finalement conquérir son titre de vecteur à l'OMS. Puce de rat ? Puce de l'homme ? On ne combat pas l'une ou l'autre de la même manière, et c'est un point crucial à l'heure où le bacille devient résistant aux antibiotiques. Au XXI^e siècle, le doute persiste encore. Le débat intéresse peu, le sujet est oublié. La question est pourtant décisive face à une maladie tant imprévisible, et ô combien menaçante.

Au Centre universitaire de Chartres, 21 rue de Loigny-la-Bataille. Stationnement au parking « visiteurs ».
Entrée libre dans la limite des places disponibles.
Renseignements :
Muséum : 02 37 88 43 86 et
Centres.Sciences: 02 38 77 11 06.

Prochaine conférence :
mardi 11 février 2014
« Le plan mares pour l'Eure-et-Loir » par Benoit Allard (Centre)

Pour vous tenir informé(e) des manifestations, vous pouvez vous inscrire à museum@ville-chartres.fr

La mort des tout-petits à l'époque gallo-romaine : résultats des fouilles archéologiques du secteur de Reverdy (Chartres)

par **Frédérique Audoin-Rouzeau**
Le mardi 17 décembre à 20h30

Ce 5 novembre 2013, un court reportage sur France-Info : « *La peste, maladie réémergente ?* » Nouveau sujet d'actualité ? Non. Le fléau médiéval qu'on croit appartenir au passé n'a jamais disparu et fait près deux mil-

le victimes chaque année. Le bacille, enfoui dans les profondeurs de la terre, n'est pas éradicable. Après la « peste justinienne » qui attaqua le sud de l'Europe entre les VI^e et VIII^e siècle, la maladie fit silence en Occident pendant six siècles. Pour resurgir avec violence au milieu du XIV^e siècle, semant la terreur, fauchant un tiers des hommes. Elle demeure gravée dans les mémoires sous le

1913-2013 Centenaire de *Du côté de chez Swann* (Combray)

Chartres perdue et retrouvée dans *A la recherche du temps perdu*

Dans *Combray*, certains éléments sont la transposition romancée de souvenirs de vacances de Proust enfant à Illiers, berceau de sa famille paternelle. Le texte de l'édition actuelle, fidèle à la réédition de 1919, nomme plusieurs fois la cathédrale de Chartres, peinte par Corot : la grand-mère du narrateur lui offre une photographie de ce tableau.



La cathédrale de Chartres (1830), Corot.

Chartres perdue

Mais la ville de Chartres est désignée, tantôt par l'imaginaire Jouy-le-Vicomte, forgé il est vrai sur le nom d'un village peu éloigné, tantôt par Reims ou Laon, connus également pour leur cathédrale. *Combray* et le petit territoire où s'étend sa sociabilité ne seraient donc pas situés aux confins de la Beauce et du Perche ?

En effet, à peine un an après la première publication du début de *A la recherche du temps perdu*

faisait déboucher trop loin. Un jour mon grand-père dit à mon père :
— Vous rappelez-vous que Swann a dit hier que sa femme et sa fille partaient pour Chartres, il en profitait pour aller passer vingt-quatre heures à Paris. Nous pourrions longer le parc, puisque ces dames ne sont pas là, cela nous abrègerait d'autant.
Nous nous arrêtrâmes un moment devant la barrière. Le temps des lilas approchait de sa fin ; quelques-uns effusaient encore en hauts lustres mauves les bulles délicates de leurs fleurs, mais dans bien des parties du feuillage où déferlait il y avait seulement une semaine leur mousse embaumée. se flétrissait, diminuée et noir-

dépaysés et grelottants dans leur robe rose, à l'entrée du bois de Pineauville, sous la gelée blanche, ça et là l'air avait cédé la place à la goutte de parfum d'une violette, en fléchissant le bec bleu de son corps. Je rentrais avec plus d'appétit à la maison où on relatait du feu, et la nuit je dormais mieux qu'à Paris. On avait toujours le vent à côté de soi du côté de Méséglise, sur cette plaine bombée où il ne rencontre aucun accident de terrain depuis Chartres. Je savais que M^{lle} Swann allait souvent y passer quelques jours et, bien que ce fût à plusieurs lieues, la distance se trouvant compensée par l'absence de tout obstacle, quand, par les chauds après-midi, je voyais un même souffle, venu de là-bas, abaisser à l'horizon les blés les plus élancés, se propager comme un flot sur toute l'im-

« Combray » : deux pages des épreuves de 1913.

(14 novembre 1913), la rédaction et la correction des volumes suivants sont bouleversées par la guerre. En 1916, le conflit envahit le dernier volume du roman, *Le temps retrouvé*. En 1917, durant la correction de la réédition de *Du côté de chez Swann* (1919), *Combray* glisse vers les plaines de Champagne et de Picardie pour figurer dans la zone de front. Huit mois durant, il est le théâtre de la bataille de *Méséglise* et de ses destructions massives. Chartres se dédouble alors en Reims et Laon, tandis que *Jouy-le-vicomte* est conservé.

Chartres retrouvée

Une plongée dans l'archéologie du texte permet de retrouver Chartres. Présente dans le manuscrit de 1908, comme ville et comme cathédrale, son nom figu-

re encore deux fois comme ville dans les épreuves imprimées du printemps 1913, avant de disparaître dans la réédition de 1919.

Ce bouleversement de la géographie romanesque, avec l'effacement de l'enracinement chartrain des souvenirs d'enfance de l'auteur, rappelle, s'il le fallait encore, que Proust est un romancier. Celui d'une société cloisonnée en deux mondes inconciliables qui, broyée par la guerre, ne survit qu'en les reliant par d'imprévisibles chemins de traverse.

Juliette Clément,

Directrice des Publications
de la Société archéologique
d'Eure-et-Loir. 1 rue Jehan-Pocquet
Chartres - sael28@wanadoo.fr,
www.sael28.fr - 02 37 36 91 93

Chartres en toutes lettres ... 26

Les trois côtés d'une carte postale...

Chaque collectionneur appréhende une carte postale d'une façon différente ! Il y a celui qui regarde attentivement l'illustration, celui qui observe le verso, celui qui jette un œil au recto et au verso, et les autres...!



Ces deux cartes postales n'ont *a priori* aucun rapport entre elles : une Egyptienne dénommée *Native girl* et celle de l'intérieur de la poste de Chartres légendée « Hôtel des Postes ». Sur cette dernière, sous les fresques murales de Vaillant, les clients sont tous de dos sauf cet homme rondouillard au centre qui semble poser pour la photo et un enfant dont le visage est flouté (déjà !).

Il faut donc retourner les cartes et scruter le verso. Déception car la carte égyptienne a été postée à Marseille, sans doute au retour d'Egypte. Et celle de Chartres a échappé à l'oblitération... C'est alors au texte manuscrit de nous dévoiler le mystère : une est signée R. Brandon et l'autre Raoul Brandon ! Mais c'est bon sang bien sûr !

Raoul Brandon, l'architecte constructeur du bâtiment de la poste chartraine ! Il pose d'ailleurs

fièrement devant les guichets du bureau, son œuvre. Et quand on sait qu'il a aussi construit au Caire et à Alexandrie, tout devient naturel pour notre *native girl*. Quand une signature fait le lien... entre le recto et le verso, entre l'Egypte et Chartres. Le troisième côté ? Ah oui, j'allais oublier ! Alors reconnaissez avec moi qu'une carte postale, ça a aussi un côté... pratique !!!

Jean-Francis Ressort
Cercle philatélique Chartrain
philachartres.over-blog.fr



Mots fléchés Ecoles et Chartres

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.

The crossword puzzle grid contains the following words and clues:

- Top Row:** Pas à lui / Forée / Lycée (yellow); Vint / Lustras; Hommes / Maire directeur (yellow); Feinte / Changée
- Second Row:** En retard / Mélodie; Double cinq / 13 à table / Attachent; Grande école (yellow)
- Third Row:** École / Vieille maternelle (yellow); Réfléchi / Prénom / École (yellow); Du raisin / Coloration; Voyelles; École au nom poétique (yellow)
- Fourth Row:** Petit patron / Trou de canot; Décoction; Perdît / Elle est mellifique; Vrai
- Fifth Row:** Presqu'ému / N'a pas le bon genre; Petit cours / Cuiront; Boucher; Bons mots / Soupçon; Dans le 76 / Fleur
- Sixth Row:** ...de rien! / Fleuve en mélange; Utilises les mots des autres; Mignon / En trois; ©JFR Oct 2013
- Seventh Row:** Nature / Début; A un lycée / Rotrou (yellow); Diode; Langue / Prénom anglais; Prière
- Eighth Row:** Peut se faire en classe / Disciple (yellow); Punition de petits (yellow); Oreilles, gorge et nez; Écoute / Mesure jaune; Gros rouge / Sépare l'Asie et l'Europe
- Ninth Row:** Scolaire (yellow); Bord de l'Atlantique; Au cou / Au pied; Liée / Monnaie
- Tenth Row:** En primaire / Au bout du bec; Avant le kayak; Serge Moret / En petite bouche
- Eleventh Row:** Quidam; Se fait à la maison / Labo. de physique; En Cher; « VOTRE VILLE » Déc. 2013

Solution le mois prochain.

Marché de Noël dans le cadre du téléthon

L'Association Familiale de Chartres et Environs, avec la participation de la Ville de Chartres, organise un marché de Noël dans le cadre du téléthon 2013 : jouets, cadeaux, livres, décoration de Noël, au Forum de la Madeleine. Dépôt le vendredi 6 décembre de 9h30 à 17h. Vente le samedi 7 décembre de 10h à 18h. Remboursement et reprise des invendus le lundi 9 décembre de 10h à 11h30. Prévoir les piles pour l'essai des jouets.

Renseignements au 06 09 11 29 45.

Téléthon les 6, 7 et 8 décembre

L'association Thon'Nounours recherche, pour les manifestations du 7 décembre se déroulant à Chartres, des bénévoles pour l'aider à la vente des produits et au montage/démontage des stands.

Contact : 06 07 62 37 61.

ISIS l'éternelle, un grand mythe féminin d'Isis à Notre-Dame...

Conférence animée par Florence Quentin, égyptologue, organisée par le Lions Club Chartres Doyen, au profit d'associations d'enfants malades. Quel est le point commun entre Cléopâtre, l'empereur romain Hadrien, la Vierge Noire de Chartres, Mozart, Bonaparte, Nerval ou Mighty Isis, l'héroïne de comics américains ? Une déesse égyptienne aux multiples métamorphoses : Isis.

A l'Hôtel de ville de Chartres, salon Marceau, le mercredi 4 décembre à 20h30.

Prix unique des places : 10 euros.

Billets en vente au magasin Votre Intérieur-Grand Litier 21 rue de la Pie 28000 Chartres
tél : 02 37 21 75 45.

Au Fil de la Voix : ateliers de chant et d'expression artistique

Reprise des ateliers de chant à Chartres avec Nathalie Estevenin.

Pour adultes :

Mercredi : 19h30 à 21h30

Judi : 10h à 12h et 19h30 à 21h30

Pour enfants :

Judi : 17h30 à 18h30

aufildelavoix@voila.fr, 06 79 68 30 65,
aufildelavoix.blogspot.com

Nouveau : un atelier d'art-thérapie en collectif et en individuel s'ouvre avec Marie Ricoux, art-thérapeute,

tél. 06 75 22 25 21 qui vous invite à entrer dans le monde poétique de l'art en exprimant vos émotions, votre imagination, votre intuition et vos pensées par l'utilisation des arts plastiques (peinture, collage, dessin...).

Etre bénévole à l'Unicef

Vous êtes intéressé(e) pour devenir bénévole et mettre vos talents au service des enfants ? Engagez-vous aux côtés de l'Unicef !

Contact : Comité Unicef d'Eure-et-Loir - 2 rue de la Porte-Cendreuse à Chartres, tél. 02 36 67 50 41 - 06 03 19 63 71 unicef28@unicef.fr site : unicef28.wordpress.com

Urgence Philippines

Après le passage du typhon Hayan, il est à craindre que les enfants, dont l'unicef estime le nombre à 4 millions, soient parmi les plus affectés.

Toutes les équipes de L'Unicef International et ses partenaires sur place sont mobilisés. Un cargo de 60 tonnes de matériel de secours, d'aliments thérapeutiques, de kits médicaux, de trousses d'hygiène, et du matériel de purification de l'eau et d'assainissement sont en cours de distribution prioritairement dans la région de Teclaban. L'unicef France a débloqué 400 000 euros de son fonds d'urgence pour répondre aux premiers besoins et lance un appel à la générosité des donateurs pour soutenir le déploiement des opérations d'assistance.

Pour faire un don : directement en ligne sur www.unicef.fr ou par chèque libellé à l'ordre d'Unicef «Urgence Typhon Philippines» à envoyer à Unicef Urgence Typhon Philippines BP 600 75006 Paris

Réseau Santé ou Tabac 28

Réunions « Gestion du stress par la relaxation ». Gratuit : 16 décembre à 17h30.

Réunions « Tabac, cuisine et diététique ». Gratuit : vendredi 13 décembre à 17h.

Renseignements et inscriptions : RST28 au 02 37 30 31 05.

ADOC 28 invitation grand public

Conférence d'information et de

prévention sur le dépistage des cancers du sein et du cancer colorectal animée par le docteur Meddeb entouré de ses confrères radiologues, gastro-entérologues, anatomo-pathologistes, médecins généralistes et pharmaciens.

Le jeudi 19 décembre à 19h30 au salon Marceau de l'Hôtel de Ville de Chartres.

Site internet www.adoc28.fr

Tél : 02 37 31 32 66.

Conseil conjugal et familial

Dans la vie de couple, certains événements de la vie peuvent s'avérer fragilisants. La conseillère conjugale et familiale, salariée de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) propose un accompagnement aux couples ou familles. Pouvoir reprendre le dialogue et échanger en présence d'une tierce personne neutre et liée par le secret professionnel, permet de relativiser, voire d'envisager l'avenir plus sereinement en respectant les besoins et intérêts de chacun.

Pour tout renseignement, lieu d'accueil : 29, rue Saint-Pierre
Tél. 06 33 44 24 34

ou mjderez@udaf28.fr

Information aux Tuteurs Familiaux

Tuteur ou curateur d'un membre de votre famille, vous souhaitez avoir des informations ou un soutien technique, le service Information aux tuteurs Familiaux de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) propose de vous informer et de vous soutenir par téléphone ou lors de rendez-vous, 6 rue Charles-Coulombs à Chartres.

Pour tout renseignement,
Tél. 02 36 15 90 00
ou itf@udaf28.fr

Casting Slam (France 3)

L'équipe de l'émission Slam (France 3, 17h35) recrute ses prochains candidats ! Un casting se tiendra à Chartres le mardi 10 décembre. Les personnes intéressées doivent s'inscrire directement à casting@



slamlejeu.com pour connaître les modalités.

Full Airsoft recherche son terrain

Full Airsoft la boutique softair de Chartres, recherche un terrain dans les environs de Chartres pour organiser des campagnes de jeu. 3ha environ, terrains escarpés ou présentant des obstacles bienvenus, disponibles les dimanches.
Contact : tél. 02 37 36 60 48.

Diabète 28

L'association Diabète 28 tiendra sa permanence le mercredi 18 décembre de 14h30 à 16h30 aux abbayes Saint-Brice, 1 rue Saint Martin au Val salle B2. Les permanences, animées par des professionnels de santé, sont ouvertes à tous, adhérents et non adhérents.
Tél/fax : 02 37 20 08 42 diabete28@wanadoo.fr

Concert au profit de l'association AVE



La pianiste Marie Hoarau et les chansonniers Vocal'Son donneront un concert au profit

de l'association AVE au bénéfice des enfants du Vietnam, au musée des Beaux-Arts de Chartres le samedi 11 janvier 2014 à 20h.
Tél. 02 37 36 84 60/06 79 75 09 13.

Du sou de l'écolier à la mutualité scolaire en Eure-et-Loir

Musée de l'école

Les 7 et 8 décembre, rendez-vous est pris avec la Mutuelle Accidents Elèves.

L'école de Jules Ferry n'apprenait pas seulement à lire, écrire, compter, mais inculquait aussi une éducation morale. Grâce au meuble-épargne, monsieur l'instituteur enseignait les vertus de l'économie. Ce meuble qui date de 1883 a été donné au musée par la commune de Saint-Prest ; il en existe très peu de semblables.

La vertu de l'épargne était de préparer l'enfant à la prévoyance et à la solidarité. L'idée de mutualité était lancée.

En Eure-et-Loir, le pionnier Léonard Guillemain (1881-1978), instituteur de Souancé-au-Perche, incarne avec dynamisme la naissance de cette mutualité scolaire. En 1926, il devient le président-fondateur de l'Autonome de Solidarité. En 1936, il crée l'association Assurance des élèves de l'école publique, l'actuelle MAE.

Ce même Léonard, campé en pieds par l'artiste-peintre Guy Arno, est très présent dans les salles du musée. Il est le généreux donateur de lanternes magiques, d'archives audiovisuelles et d'un costume d'instituteur.



Léonard Guillemain

Venez nombreux découvrir l'école non seulement de la **liberté, égalité, fraternité**, mais aussi celle de **l'épargne, prévoyance et solidarité**.

Rencontres de décembre : samedi 7 et dimanche 8 décembre de 14h à 17h30.

Renseignements pratiques : Musée de l'école, 12 place Drouaise 28000 Chartres
Tél. 02 37 32 62 13 museedelecolechartres28@orange.fr

Visite de l'exposition *Le Sou de l'écolier à la mutualité scolaire en Eure-et-Loir* du 7 décembre 2013 au 10 janvier 2014 aux heures d'ouverture du musée de l'école, du lundi au jeudi de 9h à 17h30, le vendredi de 9h à 12h et sur demande pour les groupes de 14h à 17h30.

Association des Amis du musée des Beaux-arts

Chaque mois, l'association des Amis du musée des Beaux-arts de Chartres organise sorties, conférences, cours de dessin, peinture et sculpture et des stages durant les vacances scolaires sous la houlette de professeurs confirmés.

Sortie du 7 décembre :

« *La Renaissance et le Rêve, de Bosch à Véronèse* » au musée du Luxembourg et « *Les Etrusques, un peuple fascinant de l'Italie antique* » au musée Maillol.

L'association assure le transport en car. Conférence le 11 décembre à 17h au musée : « *L'affiche, œuvre d'art éphémère* » par Jacques Gravé. Entrée libre.

Stage d'art plastique de Noël pour tous publics (débutants ou confirmés) par Bruno Robillard, professeur de dessin et de peinture : bande dessinée en noir et blanc.

« *Racontez-nous un conte, une légende, un récit que vous vous avez lu, un poème que vous aimez* » du 23 au 27 décembre (hors 25 décembre) de 14h à 17h. Coût : 40 euros (hors adhésion de 28 euros). Renseignements au 02 37 21 91 14.

Association des Amis du Musée des Beaux-arts de Chartres 5 rue cloître Notre-Dame. Permanence : 02 37 36 25 60, le mercredi de 14h30 à 17h.

Solution du mois de novembre	F	A	Z	M	P							
	T	O	N	N	E	L	I	E	R			
	U	S	E	S	N	O	E					
	A	R		T	R	O	N	C				
	P	E	P	R	E	T	E	U	R	I		
	E	P	R	O	U	V	A	T	I	S		
	P	L	I	T	R	I	M	E	S	T	R	E
	U	L	C	E	R	E	E	M	E	U		
	E	I	R	E	R	O	I	S	A	C		
	O	T	E	R	A	S	T	E	R	D	O	
	C	I	R	A	G	E	E	T	U	V	E	R
	E	N	U	D	I	S	T	E	S	P		
	G	R	A	C	I	E	R	E	N	A	O	
	R	M	E	S	A	V	E	T	I	E	R	
	E	M	I	S	E	N	O	S	G	L	A	
	A	C	N	B	I	T	R	O	T			
	C	H	A	N	G	E	U	R	S	E	P	I
	B	O	L	I	L	E	U	B	U	O		
	N	E	I	N	C	H	A	R	R	O	N	



Tribunes de l'opposition

Comment jeter deux fois l'argent des chartrains par les fenêtres ?

Parmi les déclarations préalables de travaux listées dans votre ville de septembre dernier (page 61), il est indiqué que Chartres Habitat a déposé un dossier pour « *Isolation extérieure et remise en état des fresques* ». Les travaux auront lieu sur le bâtiment du 2 allée du Berry, dans le quartier de Bel Air.

On notera la subtilité du propos : « remise en état des fresques ... ».



En fait les décors actuels vont être purement et simplement recouverts par une couche d'isolant nécessaire à la protection thermique du bâtiment.

Ensuite, les fresques seront reproduites.

Il faut rappeler que les peintures murales dans ce quartier ont été réalisées **il y a tout juste six années (tiens, tiens) pour près d'un million d'euros.**

Isoler les bâtiments les plus énergivores est une nécessité connue depuis plusieurs années, et Chartres Habitat a pris **beaucoup de retard dans ce domaine.**

Dans notre ville, les élus en charge de la gestion générale des affaires, font les choses à l'envers.

Et dans ce chantier, ils feront même et encore les choses à moitié puisque seule la façade sera isolée !

Les vraies priorités des résidents sont donc ignorées :

1- Ils n'auront pas l'isolation totale dont ils devraient légitimement bénéficier.

2- Pour ces travaux d'isolation d'urgence, ce n'est pas la face nord de l'immeuble, à savoir la face la plus froide, qui sera priorisée.

Décidément, nous n'avons pas les mêmes valeurs.

L'ensemble des résidents de Chartres Habitat apprécieront les erreurs commises, par ces nouveaux coûts de rénovation des fresques, par les surcoûts de chauffage dont les locataires de Bel Air ont dû s'acquitter depuis tant d'années et qui ne seront réduits qu'en partie.

Malgré tout, nous souhaitons à tous, de belles fêtes de fin d'année.

**Le Groupe des élus Socialistes et Républicains
du Conseil Municipal : Noël BILLARD, Myriam BIYADI,
Alain Bonnois, Sophie DARMON, David LEBON,
Nicole SIRANDRE.**

Contact : elus.sr.chartres@gmail.com

Chartres Métropole : SCOT toujours !

La quasi fusion que le Maire de Chartres a décidé d'opérer entre les administrations CHARTRES et CHARTRES METROPOLE démarre de manière un peu chaotique.

Nous avons tous deux, en tant que conseillers municipaux, reçu une invitation à participer à des réunions de diagnostic, dans le cadre de la révision du Schéma de cohérence territoriale.

C'est un acte important, puisqu'il doit dessiner l'avenir de CHARTRES et des communes environnantes pour les 10 prochaines années.

Nous étions bien contents d'être invités, et même agréablement surpris : normalement, seuls les conseillers de la majorité sont invités, et nous nous disions que la démocratie progressait à CHARTRES.

En fait, pas du tout : nous n'avons été invité qu'à la suite d'une erreur ! Alors que nous étions bien tranquillement assis, attentifs, avides de parfaire nos connaissances, un vice-président et un agent nous ont sommés de déguerpir...

Nous sommes restés quand même !

On ne traite pas des invités de cette manière, surtout lorsque ce sont des élus du peuple. Ce que nous sommes tous les deux, même si notre opposition déplaît à M. GORGES !

Et nous avons bien fait de rester, sachant que des collègues de la majorité étaient absents, bien que membres titulaires. Comme nous sommes charitables, nous ne donnerons pas les noms !

Nous étions inscrits l'un à la séance « *transports et mobilité* », l'autre à la séance « *développement durable* ».

Ainsi avons-nous appris, en une heure et demie, que le dernier SCOT est un échec sur toute la ligne !

- Bien que placée à la charnière de L'Île-de-France et du Grand-ouest, notre agglomération n'a pas su s'ouvrir pour profiter de leur croissance économique ;
- Les gens habitent toujours à l'ouest de l'agglomération, mais travaillent à l'est, ce qui explique les beaux embouteillages matin et soir sur la rocade car les élus attendent toujours la 154 ;
- La répartition des populations ne s'est pas maintenue à 75% en zone urbaine et 25% en zone rurale, comme prévu, mais à 72%-28% parce que CHARTRES n'a pas construit assez de nouveaux logements ;
- La population stagne globalement, même si elle s'éloigne vers la périphérie en désertant le cœur de l'agglomération ; et si de nouveaux habitants arrivent, d'autres s'en vont vers d'autres régions plus dynamiques ;
- le développement commercial, prévu à l'est et à l'ouest, se fera au sud, du fait de l'implantation du Leclerc à Barjouville...

Bref, le SCOT de M. Gorges est un échec !

Josette Morin-Berenfeld et Eric Chevéé
modem-chartres@orange.fr
www.modem28.com

Tribune de la majorité

L'approche des élections municipales conduit la majorité municipale à décider la suspension de la parution de la tribune de la majorité jusqu'aux élections de mars 2014.

Merci de votre compréhension.

La Majorité municipale

Déclarations Préalables déposées		
FORTIER CELINE	8 RUE DU HUIT MAI 1945	MISE EN PLACE D'UN ABRI DE JARDIN
SOUCHON FRANCOIS	40 RUE DE LA PREVOYANCE	TRAVAUX D'EXTENSION
LEFEVRE XAVIER	44 RUE DU CLOS DU FOUR	TRAVAUX DE CLOTURE
DA SILVA POLINIO	2 RUE DES PETITES FILLES DIEU	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MOREL VINCENT	5 RUE DE L'ANE REZ	POSE DE CHASSIS DE TOIT
CLOSIER ROGER	36 RUE VINCENT CHEVARD	RAVALEMENT DE FACADE
BITANE ANDRE	2 ALLEE DES TROENES	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
ERDF REGION CENTRE	RUE DE LA ROSERAIE	IMPLANTATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION
COPROPRIETE ST NICOLAS - FONCIA BRETTE	6 IMPASSE DE LA MOUTONNERIE	TRAVAUX DE CLOTURE
DELAUNEY FRANCOIS ET MARIE	1 RUE DE LOIGNY LA BATAILLE	RENOVATION THERMIQUE - CREATION TERRASSE ET AUVENT
CRAMBAC CINDY	15 RUE JULES SIEGFRIED	POSE DE CHASSIS DE TOIT ET AMENAGEMENT DE COMBLES
IMMO VAL DE FRANCE SYNDIC	1 IMPASSE DE LA MOUTONNERIE	MODIFICATION DE FACADE
LAURENT KATIA	41 RUE SAINT CHERON	TRAVAUX DE COUVERTURE
CHARTRES HABITAT	1 RUE DES GRANDE FILLES DIEU	REPLACEMENT DE MENUISERIES - TRAVAUX D'ISOLATION ET RAVALEMENT DE FACADES
CHARTRES HABITAT	19 RUE HENRY DUNANT	TRAVAUX DE REHABILITATION
CHARTRES HABITAT	16 RUE DES DRUIDES	TRAVAUX DE REHABILITATION (MENUISERIES EXTERIEURES ET RAVALEMENT)
CHARTRES HABITAT	1 ET 3 RUE DES PETITES FILLES DIEU	TRAVAUX DE REHABILITATION
CONEGGO SIMONE	17 RUE DU REPOS	RENOVATION D'UNE VERANDA
GRITTY LESAFFRE JEAN ET STEPHANIE	11 RUE DE FRESNAY	RAVALEMENT DE FACADE ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES
INDIVISION MARCININ	87 RUE SAINT CHERON	DIVISION PARCELLAIRE
LAIZEAU CAROLE	6 RUE DANIEL BOUTET	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET TRAVAUX DE COUVERTURE
FRANCE ARNO SARL	21 RUE MARCEAU	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
FONCIA BRETTE	22 PLACE DU CYGNE	TRAVAUX DE COUVERTURE
CLAIRE'S France	35 RUE DE LA TONNELLERIE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
NICOLAS HUGO	15 PLACE BILLARD	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
CONSEIL GENERAL	23 BOULEVARD CHASLES	MISE EN PEINTURE DE LA CLOTURE DU COLLEGE
ROYANT PASCAL ET POUPEAU VALERIE	28 RUE DES BAS MENUS	CONSTRUCTION D'UN APPENTIS
BARON JEAN-PASCAL	6 RUE DELAVOIERE	FERMETURE D'UN BALCON
RODRIGUES MANUEL - JOSE	55 RUE GUYNEMER	TRAVAUX DE CLOTURE
HIREL HERVE	48 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	TRAVAUX DE COUVERTURE
ALTUNA JOSEPH	5 ET 7 RUE DES CHANGES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
CHAVIGNY FLORENT	61 RUE GABRIEL PERI	TRAVAUX D'EXTENSION ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES
RIPOCHE BASTIEN	92 B RUE GABRIEL PERI	OUVERTURE D'UNE PORTE DE GARAGE
MINISTERE DE LA JUSTICE	22 BOULEVARD CHASLES	MODIFICATION DE FACADE
ATMANE ABDERRAHIM	2 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	CHANGEMENT DE DESTINATION
HAIS ALAIN	206 RUE GASTON COUTE	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET MODIFICATIONS DE FACADES
CHARTRES HABITAT	36 - 38 et 40 A 52 RUE DE LA CORROIERIE	REPLACEMENT MENUISERIES ET RENOVATION FACADES
CHARTRES HABITAT	23 A 29 RUE DE LA CORROIERIE	REPLACEMENT MENUISERIES ET RENOVATION FACADES
SARL ID DECORATION	5 RUE DE LA PIE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
PINCHON CHARLES	93 RUE SAINT BRICE	REPLACEMENT D'UNE PORTE DE GARAGE
AGENCE FRANCE ECOLOGIE	30 ALLEE DU CLOS BLIN	INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
HERVOT THOMAS	3 RUE DE FRESNAY	TRAVAUX DE COUVERTURE ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES
HAKIM NAAR	35 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	POSE DE CHASSIS DE TOIT
RIPAMONTI MICKAEL	24 RUE DES ECUYERS	FERMETURE D'UN AUVENT
L'OCCITANE EN PROVENCE	22 RUE DU BOIS MERRAIN	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
Déclarations Préalables délivrées		
CHARTRES HABITAT	6 RUE DE BRETIGNY	CREATION D'UN PORTAIL
SCI MGN	6 RUE PIERRE MENDES FRANCE	CHANGEMENT DE DESTINATION ET DIVERS DEMOLITIONS
MORAIS MARGUERITE	19 RUE PARMENTIER	TRAVAUX D'ISOLATION ET RAVALEMENT DE FACADE
SARL BDF	4 RUE MATHURIN REGNIER	TRAVAUX DE COUVERTURE
MR GERARD JEAN-CLAUDE	11 RUE PAUL VALERY	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
SARL LEREVE	3 RUE DU BOIS MERRAIN	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
MR GERARD JEAN-CLAUDE	11 RUE PAUL VALERY	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

DAZARD GERARD	15 RUE DE VOVES	TRAVAUX DE CLOTURE
JOUANNIC JOEL	9 RUE AUX JUIFS	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
ECOLE ST JOSEPH	11 RUE DES JUBELINES	CHANGEMENT DE DESTINATION
BROCHARD ERIC	30 RUE ALEXANDRE RIBOT	TRAVAUX DE CLOTURE
BARS THIBAUT	20 RUE D'ETAMPES	DEMOLITION D'UN ABRI ET TRAVAUX D'EXTENSION
BARS THIBAUT	20 RUE D'ETAMPES	REFECTION D'ENDUIT ET RENOVATION DE PORTES DE GARAGE
BENVENUTI ANGE	10 RUE DES GRENETS	POSE DE VOLETS
CINTRAT JEAN LUC	1 RUE FELBIEN	DEMOLITION DE CHEMINEE
SAS KARISME	15 RUE DU BOIS MERRAIN	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
LEGARCON KARINE	13 AVENUE TEXIER GALLAS	POSE D'UNE FENETRE DE TOIT
HOYAU DAVID	9 RUE DE CIVRY	TRAVAUX D'EXTENSION
FILLON SONIA	2 RUE FRANCOIS COUPERIN	TRAVAUX DE CLOTURE
LERAY JEROME et PETIOT CECILE	13 ALLEE DU CLOS BLIN	REPLACEMENT DE MENUISERIES
SAS FRAGRANCE	RUE CHARLES COULOMBS	CONSTRUCTION D'UN QUAI
BOUTAN MARTINE	25 RUE DE LA BRECHE	RENOVATION DE LUCARNES
BRES MARIE THERESE	9 RUE DES PETITS BLES	REPLACEMENT DE VOLETS
LEFEVRE XAVIER	44 RUE DU CLOS DU FOUR	TRAVAUX DE CLOTURE
CLOSIER ROGER	36 RUE VINCENT CHEVARD	RAVALEMENT DE FACADE
LAURENT KATIA	41 RUE SAINT CHERON	TRAVAUX DE COUVERTURE
Permis de Construire déposés		
VILLE DE CHARTRES	PLACE DES HALLES	CONSTRUCTION HOTEL DE VILLE
VILLE DE CHARTRES	PLACE DE RAVENNE	MISE EN ACCESSIBILITE PARTIELLE DU THEATRE
CHARTRES METROPOLE	1 ET 3 AVENUE JOSEPH PICHARD	CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE REUNIONS ET DE DE-TENTE
SCCV CHANREVE	65 RUE DE REVERDY	DEMOLITION ET CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER DE 32 LOGEMENTS
SARL BISTROT DE LA CATHE-DRALE	49 RUE DES CHANGES	CREATION D'UN SALON DE THE
PRIEUR MARIE	6 RUE DU CLOITRE ST ANDRE	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
SARL CSC PROMOTION	59 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER DE 49 LOGEMENTS
Permis de Construire délivrés		
CREDIT AGRICOLE VAL DE FRANCE	7 RUE AUX ORMES	RESTRUCTURATION DE LOCAUX (PC MODIFICATIF)
SCI LE PARC DES LUMIERES	RUES D ALLONNES / F. MITTERRAND/ AVENUE L. LUMIERE	CONSTRUCTION DE DEUX BATIMENTS DE 64 LOGEMENTS
HOTEL DES POEMES	3 PLACE PIERRE SEMARD	TRAVAUX D'EXTENSION DE L'HOTEL
GUY COUTADEUR	6-8 RUE DES GRENETS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
CHARTRES DEVELOPPEMETS IMMOBILIERS	43 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER DE LOGEMENTS
Permis de Démolir déposés		
STRAFORELLY EDWIGE ET POIGNONEC BERTRAND	9 RUE DU CLOITRE SAINT ANDRE	DEMOLITION DE BATIMENTS VETUSTES
Permis de Démolir délivrés		
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	43 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	DEMOLITION DE 3 BATIMENTS

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 21 octobre 2013 à 20 h 30

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence M. Jean Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

DESIGNE Madame CRESSAN, Conseiller Municipal, Secrétaire de séance ; PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ; APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 octobre 2013 (S. DARMON, A. BONNOIS, N. BILLARD, D. LEBON, M. BIYADI ne prennent pas part au vote).

ORDRE DU JOUR

FINANCES ET PLAN

1.1. Budget 2013 - Décision modificative n°4

à la majorité

(S. DARMON, A. BONNOIS, E. CHEVEE, N. BILLARD, D. LEBON, J. MORIN-BERENFELD, M. BIYADI, N. SIRANDRE votent contre)

ADOPTE la décision modificative n°4 du budget principal au titre de l'exercice 2013.

2. Chartres Habitat - Garantie d'emprunt - Acquisition de 70 emplacements de stationnement au sein du parking du forum - Quartier de la Madeleine à Chartres - Prêt expérimental

à l'unanimité des suffrages exprimés

(S. DARMON, A. BONNOIS, E. CHEVEE, N. BILLARD, D. LEBON, J. MORIN-BERENFELD, M. BIYADI, N. SIRANDRE s'abstiennent)

ACCORDE sa garantie, à 100 %, pour le remboursement du prêt expérimental n° 1256302 souscrit par Chartres Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et destiné à financer l'acquisition de 70 emplacements de stationnement au sein du parking du Forum dans le quartier de La Madeleine à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques financières, les charges et les conditions du contrat de prêt joint en annexe et faisant partie intégrante de la délibération.

ACCORDE sa garantie pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci. La garantie porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Chartres Habitat dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

S'ENGAGE, dans les meilleurs délais, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, à se substituer à Chartres Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du

prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

3. Garantie d'emprunt - Chartres Développements Immobiliers - Clos Notre Dame à la majorité

(S. DARMON, A. BONNOIS, E. CHEVEE, N. BILLARD, D. LEBON, J. MORIN-BERENFELD, M. BIYADI, N. SIRANDRE votent contre)

OCTROIE une garantie d'emprunt à hauteur de 50 % (cinquante pour cent) pour une durée de 3 ans, à Chartres Développements Immobiliers, pour la réalisation d'un emprunt de 4 000 000 euros auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Val de France.

S'ENGAGE au cas où Chartres Développements Immobiliers pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues par elle aux échéances convenues ou des intérêts ou des frais et accessoires qu'elle aurait encourus, la ville de Chartres s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, à hauteur de sa garantie, sur simple demande de l'établissement prêteur adressée par lettre missive, sans jamais pouvoir opposer le défaut de mise en recouvrement des impôts dont la création est prévue ci-dessous, ni exiger que l'établissement prêteur discute au préalable l'organisme défaillant.

S'ENGAGE à créer, en tant que de besoin, une imposition directe suffisante pour assurer le paiement des sommes dues au prêteur. APPROUVE les dispositions de la convention déterminant les obligations de la ville de Chartres et de Chartres Développements Immobiliers en ce qui concerne le jeu éventuel de la garantie.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à intervenir à la convention de prêt qui sera passée entre la Caisse Régionale du Crédit Agricole Val de France et Chartres Développements Immobiliers.

4. Modification du capital de la SEM Chartres Développements Immobiliers à la majorité

(S. DARMON, A. BONNOIS, E. CHEVEE, N. BILLARD, D. LEBON, J. MORIN-BERENFELD, M. BIYADI, N. SIRANDRE votent contre)

APPROUVE l'augmentation du capital de la SEM Chartres Développements Immobiliers telle que figurant dans les projets de statuts modifiés définis en annexe.

APPELLE les représentants de la Ville de Chartres à la SEM à délibérer valablement lors d'une assemblée générale extraordinaire de la SEM qui validera l'augmentation de capital.

5. Droits de place - Braderies - Exonération 2013

à l'unanimité

DECIDE de l'exonération des droits de place pour les commerçants ayant participé aux

braderies telles que présentées ci-dessus.

6. Droits de place - terrasses - Exonération 2013 - Complément

à l'unanimité

DECIDE de l'exonération des droits de terrasses telle que présentée ci-dessus.

7. Camping et Auberge de jeunesse - Délégation de service public - Rapport annuel 2012

PREND ACTE du rapport annuel 2012 de M. Yves ROUSSEL MONTIGNY concernant la délégation de service public du camping municipal des Bords de l'Eure et de l'auberge de jeunesse.

8. Chauffage urbain de la Madeleine - Délégation de service public - Rapport annuel 2012/2013

PREND ACTE du rapport annuel 2012/2013 de la société CURDEM concernant la délégation de service public relative au chauffage urbain de la Madeleine.

9. Fourrière Automobile - Délégation de service public - Rapport annuel 2012

PREND ACTE du rapport annuel 2012 concernant la délégation de service public de la fourrière automobile qui est joint en annexe à la présente délibération.

10. Concession de distribution de gaz naturel - Délégation de service public - Rapport annuel 2012

PREND ACTE du rapport annuel d'activité 2012 de la société GrDF concernant la concession relative à la distribution de gaz naturel.

11. Délégation de Service Public Activités pour l'Enfance - Délégation de service public - Rapport annuel 2012

PREND ACTE du rapport annuel 2012 concernant la délégation de service public relative aux activités pour l'Enfance.

12. Stationnement souterrain - Délégation de service public - Rapport annuel 2012

PREND ACTE du rapport annuel 2012 de la société Chartres Stationnement concernant la délégation de service public du stationnement souterrain.

13. Z.A.C. de Beaulieu - Biens immobiliers - Promesses de vente

à la majorité

(S. DARMON, A. BONNOIS, N. BILLARD, M. BIYADI, N. SIRANDRE, D. LEBON, votent contre)

(J. MORIN-BERENFELD, E. CHEVEE s'abstiennent)

DECIDE de se substituer à la S.P.L. Chartres Aménagement dans les promesses de vente régularisées par la S.P.L. auprès de Chartres Habitat (Office Public de l'Habitat de Chartres) et de la S.E.M. Chartres Développements Immobiliers, au prix de vente total de 3 018 842,57 € T.T.C. et de 1 200,00 € T.T.C. de frais de Notaire engagés pour ces promesses, conformément au tableau ci-annexé.

AUTORISE le Maire ou son représentant à

signer tous actes et documents à intervenir.

ANIMATION DE LA VILLE ET RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

14.EPA « Jumelages de Chartres » - Rapport d'activités 2012: à l'unanimité

PREND ACTE du rapport annuel 2012 concernant les services exploités par l'Établissement Public qui est joint en annexe de la présente délibération.

15.EPIC « Office de Tourisme de Chartres » - Compte administratif 2012 - Rapport d'activités 2012

à l'unanimité des suffrages exprimés (S. DARMON, A. BONNOIS, E. CHEVEE, N. BILLARD, D. LEON, J. MORIN-BERENFELD, M. BIYADI, N. SIRANDRE s'abstiennent)

APPROUVE le compte administratif 2012 de l'Office de Tourisme.

PREND ACTE de la communication du rapport d'activités 2012 de l'Office de Tourisme.

16.Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Danse – Convention de partenariat entre la ville de Chartres et la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure et Loir

à l'unanimité des suffrages exprimés (D. LEON ne prend pas part au vote) APPROUVE les termes la convention de partenariat entre la Chambre de Commerce d'Eure-et-Loir et la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention annexée.

17.Muséum - Convention de partenariat entre la ville de Chartres et la Société mycologique de La Loupe

à l'unanimité des suffrages exprimés (D. LEON ne prend pas part au vote) APPROUVE la convention de partenariat entre la ville de Chartres et la Société mycologique de La Loupe.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

18.Muséum - Convention de partenariat entre la ville de Chartres et la Société des Amis du Muséum de Chartres et des Naturalistes d'Eure-et-Loir

à l'unanimité APPROUVE la convention de partenariat entre la ville de Chartres et la Société des Amis du Muséum de Chartres et des Naturalistes d'Eure-et-Loir

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

19.Muséum - Convention de partenariat entre la ville de Chartres et Les Sociétés d'Horticulture d'Eure-et-Loir et de l'Orne ; le Cercle des Amateurs de Chrysanthème et le Conservatoire national du Chrysanthème Paul Lemaire Saint Jean de Braye

à l'unanimité APPROUVE la convention de partenariat entre la ville de Chartres et les Sociétés d'Horticulture d'Eure-et-Loir et de l'Orne. AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

PERSONNEL

20.Adhésion au Centre de Gestion – Bloc insécable et comité médical

à l'unanimité DECIDE d'adhérer au Centre de Gestion pour la mise en œuvre du bloc insécable prévu par la loi n° 2012-347

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la mesure.

21.Convention avec le restaurant d'entreprise Le Papooze

à l'unanimité APPROUVE la convention fixant les modalités de versement de la participation de la ville,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention entre la Ville de Chartres et le restaurant Le Papooze.

22.Indemnités d'astreinte - Personnel technique

à l'unanimité des suffrages exprimés (J. MORIN-BERENFELD ne prend pas part au vote)

FIXE comme indiqué ci-dessus, la réglementation applicable au personnel de la Ville de Chartres en matière d'astreintes.

23.Indemnités de fonctions des élus – Modification

à l'unanimité des suffrages exprimés (S. DARMON, A. BONNOIS, N. BILLARD, D. LEON, M. BIYADI, N. SIRANDRE ne prennent pas part au vote)

APPROUVE le montant des indemnités de fonctions des élus telles que précisées dans le tableau annexé au présent rapport.

24.Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS - Convention d'objectifs 2011-2012-2013 -Subvention complémentaire 2013

à l'unanimité des suffrages exprimés J. MORIN-BERENFELD ne prend pas part au vote

AUTORISE l'attribution d'un complément de subvention au Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS pour un montant de 14 303,33 €.

URBANISME – AMENAGEMENT DU CADRE DE VIE

25.Conventions de co-maîtrise d'ouvrage pour la fourniture et l'installation d'un dispositif de vidéo protection urbain

à l'unanimité des suffrages exprimés (S. DARMON, A. BONNOIS, N. BILLARD, D. LEON, M. BIYADI, N. SIRANDRE s'abstiennent

G. BONNET ne prend pas part au vote) APPROUVE la convention de co-maîtrise d'ouvrage et le contrat entre la Ville de Chartres et de Chartres Métropole pour la réalisation des travaux de raccordement et d'intégration des caméras installées par Chartres Métropole, au système central de vidéo-protection existant sur la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et le contrat susvisés.

MARCHES PUBLICS

26.Convention constitutive d'un groupement de commande entre la ville de Chartres et Chartres métropole pour la réalisation de prestations traiteurs

à l'unanimité APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la ville de Chartres et la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole » en vue de passer des marchés pour la réalisation de prestations traiteurs ;

27.Maintenance préventive et corrective des équipements de secours incendie sur les bâtiments de la ville de Chartres, de Chartres métropole et du CCAS

à l'unanimité des suffrages exprimés (S. DARMON, A. BONNOIS, N. BILLARD, D. LEON, M. BIYADI, N. SIRANDRE, J. MORIN-BERENFELD et E. CHEVEE s'abstiennent)

APPROUVE le titulaire du marché relatif à la maintenance préventive et corrective des équipements de secours incendie sur les bâtiments de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

28.Fourniture de produits de marquage routier

à l'unanimité APPROUVE les titulaires des marchés relatifs à la fourniture de produits de marquage routier, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

29.1.Fourniture de fondants routiers pour la viabilité hivernale de la ville de Chartres

à l'unanimité APPROUVE le titulaire du marché relatif à la fourniture de fondants routiers pour la viabilité hivernale de la ville de Chartres, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

30.Acquisition de véhicules pour la ville de Chartres

à l'unanimité APPROUVE les titulaires des marchés relatifs à l'acquisition de véhicules pour la ville de Chartres, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

31.Marché à bons de commande pour la

fourniture de matériaux pour la requalification des rues piétonnes dans l'hyper centre de Chartres – Lot 3 : fourniture d'un réseau d'assainissement type caniveau à fente avec ses accessoires de visites, de branchements et divers raccordements – Première reconduction du marché 2012-205

à l'unanimité

APPROUVE la première reconduction du marché n°2012-205 concernant le marché à bons de commande pour la fourniture de matériaux pour la requalification des rues piétonnes dans l'hyper centre de Chartres –lot n°3 : fourniture d'un réseau d'assainissement type caniveau à fente avec ses accessoires de visites, de branchements et divers raccordements.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction du marché n°2012-205 concernant le marché à bons de commande pour la fourniture de matériaux pour la requalification des rues piétonnes dans l'hyper centre de Chartres – lot n°3 : fourniture d'un réseau d'assainissement type caniveau à fente avec ses accessoires de visites, de branchements et divers raccordements.

32.Travaux d'impression du bulletin municipal, brochage et livraison (ville de Chartres) – Deuxième reconduction du marché n°2011-145

à l'unanimité des suffrages exprimés

(S. DARMON, A. BONNOIS, N. BILLARD, D. LEBON, M. BIYADI, N. SIRANDRE s'abstiennent)

APPROUVE la deuxième reconduction du marché n°2011-145 concernant les travaux d'impression du bulletin municipal, brochage et livraison pour la Ville de Chartres.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la deuxième reconduction du marché n°2011-145 concernant les travaux d'impression du bulletin municipal, brochage et livraison pour la Ville de Chartres.

33.Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un hôtel de ville et d'un espace multiservices – Avenant 3 au marché 2012-118

à la majorité

(S. DARMON, A. BONNOIS, N. BILLARD, D. LEBON, M. BIYADI, N. SIRANDRE,

J. MORIN-BERENFELD et E. CHEVEE votent contre)APPROUVE l'avenant n°3 au marché n°2012-118 relatif au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un Hôtel de Ville, tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

34.Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs pour les travaux de la ZAC de Beaulieu - Avenant au marché n°2007-053 (avenant de transfert)

à l'unanimité des suffrages exprimés

(D. LEBON, J. MORIN-BERENFELD ne prennent pas part au vote)

APPROUVE l'avenant de transfert tripartite du marché n°2007-053 relatif à la réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs pour les travaux d'aménagement

de la ZAC de Beaulieu conclu entre la ville de Chartres, la SPL Chartres Aménagement et la société Ouest Coordination dans les conditions définies ci-avant ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

35.Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'extension du réseau de chauffage urbain – Avenant de transfert au marché

à l'unanimité des suffrages exprimés

(D. LEBON ne prend pas part au vote)

APPROUVE l'avenant de transfert tripartite au marché n° M13.6417 relatif à un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'extension du réseau de chauffage urbain, conclu entre la ville de Chartres, la SPL Chartres Aménagement et la société VERDI dans les conditions définies ci-avant ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

36.Mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination pour les travaux d'aménagement du quartier de Beaulieu – Phase 2 – Avenant de transfert

à l'unanimité des suffrages exprimés

(S. DARMON, A. BONNOIS, N. BILLARD, D. LEBON, M. BIYADI, N. SIRANDRE s'abstiennent)

APPROUVE l'avenant de transfert tripartite au marché n° M13.6558 relatif à un marché d'ordonnancement, de pilotage et de coordination pour les travaux d'aménagement du quartier de Beaulieu – phase 2, conclu entre la ville de Chartres, la SPL Chartres Aménagement et la société VERDI INGENIERIE CENTRE OUEST dans les conditions définies ci-avant ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

37.Travaux d'aménagement du quartier de Beaulieu phase 2 – Avenants de transfert aux marchés

à l'unanimité des suffrages exprimés

(S. DARMON, A. BONNOIS, N. BILLARD, D. LEBON, M. BIYADI, N. SIRANDRE s'abstiennent)

APPROUVE les avenants de transfert tripartites aux marchés n° M13.6554, M13.3557 et M13.6555 relatif à la réalisation de la phase 2 des travaux d'aménagement du quartier de Beaulieu, conclus entre la ville de Chartres, la SPL Chartres Aménagement et les sociétés précitées dans les conditions définies ci-avant ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

38.Marché de maîtrise d'œuvre pour la démolition de la Maison pour Tous de Beaulieu – Avenant de transfert au marché

à la majorité

(S. DARMON, A. BONNOIS, N. BILLARD, D. LEBON, M. BIYADI, N. SIRANDRE votent contre)

APPROUVE l'avenant de transfert tripartite au marché n° M.13.6559 relatif à un marché de maîtrise d'œuvre pour la démolition de la Maison Pour Tous de Beaulieu, conclu entre la ville de Chartres, la SPL Chartres Aménagement et la société ACE BTP dans les conditions définies ci-avant ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

39.Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la Maison pour Tous de Beaulieu – Avenant de transfert au marché à l'unanimité des suffrages exprimés (S. DARMON, A. BONNOIS, N. BILLARD, D. LEBON, M. BIYADI, N. SIRANDRE s'abstiennent)

(J. MORIN-BRENFELD ne prend pas part au vote)

APPROUVE l'avenant de transfert tripartite au marché n° M12.4418 relatif à un marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la Maison pour Tous de Beaulieu, conclu entre la ville de Chartres, la SPL Chartres Aménagement et le groupement composé des sociétés POISSON D'ARNIGNY PICHOT (mandataire), BET LERET, DELAGE & COULIOU, ACOUTEX INGENIERIE et RISSE dans les conditions définies ci-avant ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

40.Conseils d'administration des collèges et lycées - Modification de la représentation DECIDE à l'unanimité, de procéder au vote à mains levées,

PROCEDE à l'élection des représentants de la Ville de Chartres au sein des Conseils d'Administration des Collèges et Lycées :

Lycée Fulbert

Titulaires : Pierre Mayinda et David Lebon
Suppléants : Jean-Jacques Bourzeix et Myriam Biyadi

Lycée Marceau

Titulaires : Christian Gorge et Eric Chevé
Suppléants : Patrick Géroudet et David Lebon

Lycée Jehan de Beauce -

Titulaires : Rémi Martial et Myriam Biyadi
Suppléants : Laurent Lhuillery et David Lebon

Collège Mathurin Régnier

Titulaires : Isabelle Mesnard et A. Bonnois
Suppléants : Jean-Jacques Bourzeix et David Lebon

Collège Hélène Boucher

Titulaires : Maria Chedeville et Sophie Darmon

Suppléants : Françoise Ferronnière et Nicole Sirandré

Collège Jean Moulin

Titulaire : Isabelle Vincent
Suppléant : Jean-Jacques Bourzeix
Collège Victor Hugo

Titulaire : Isabelle Mesnard

Suppléant : Jean-Jacques Bourzeix
fres tel que défini ci-dessus.

Chartres le 22 octobre 2013

Le député - Maire,
Jean-Pierre GORGES

**100% PRATIQUE
EFFECTUEZ VOS
DÉMARCHES
EN LIGNE**

DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES

50 ACCÈS PUBLICS À INTERNET

BJJ avec 5 PC et animateurs

5 MPT : chacune 1 borne
Internet

3 MPT : chacune
1 borne Internet et 3 PC
avec animateur

Apostrophe : 20 PC avec
animateur + WiFi public +
2 tablettes

Aragon : 7 PC avec ani-
mateur + WiFi public

Foyers seniors Marcel
Gaujard et Sylvia Montfort :
1 PC dans chaque structure

Hot-Spot place Billard
(2014 : Parvis, Marceau,
Épars, Cygne)

SERVICES DÉMATÉRIALISÉS AVEC LES ADMINISTRÉS

FORMAD

- Recensement militaire
- Inscription électorale
- Demande d'acte d'état-civil

Foyer seniors Marcel Gaujard et Silvia Montfort

- Prélèvement automatique

Petite enfance

- Prélèvement automatique

Contrats aidés

Vidéo-verbalisation

Horodateurs par CB

Enseignement

- Envoi par mail des factures de
restauration scolaire
- Paiement par Internet
- Prélèvement automatique

Médiathèques

- Consultation du catalogue en
ligne (livres, musique, DVD)
- Envoi par mail des lettres de
rappel
- Envoi par mail des lettres de
réservation
- Compte personnel (réservation
d'un objet en cours d'emprunt,
prolongation...)

Télégestion/pointage

- Assistantes maternelles
- Aide à domicile



© Alexandre Bamsard

PRINCES ET PRINCESSES

THÉÂTRE D'OMBRES

SAMEDI 11 JANVIER 2014

14H30 ET 19H30

SALLE RAVENNE (CHARTREXPO)

TARIF B : 23€/15€/9€ - DURÉE 1H05 - INFORMATIONS ET BILLETTERIE AU THÉÂTRE DE
CHARTRES TEL : 02.37.23.42.79 - THEATREDECHARTRES.FR
D'APRÈS LES CONTES DE MICHEL OCELOT. EN FA MILL E DÈS 5 ANS

